



UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

-----X-----



**Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la
Culture (INMAAC)**

-----X-----

**Département des Arts visuels et du Patrimoine
(DAP)**

-----X-----

Filière : Administration et Coopération Culturelle (ACC)

**MASTER PROFESSIONNEL
SUJET**

**LES STATISTIQUES CULTURELLES AU MTCA : état
des lieux et proposition d'actions stratégiques de
renforcement du système statistique.**

Réalisé par :

Féhitchitan Oeudie Volonté LANIGNAN

Sous la Direction de :

Professeur Romuald TCHIBOZO
Historien de l'art

Soutenu le vendredi 20 mai 2022

L’Institut National des Métiers d’Art d’Archéologie et de la Culture n’entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	11
Chapitre I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE.....	14
1.1. Cadre théorique	14
1.2. Cadre institutionnel	24
1.3. Cadre méthodologique	28
Chapitre 2 : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE ET DE.....	33
RECHERCHE	33
2.1. Dépouillement et présentation des résultats	33
2.2. Analyse et interprétation des résultats.....	41
2.3. Vérification des hypothèses.....	43
Chapitre 3 : PROPOSITION D' ACTIONS STRATEGIQUES DE RENFORCEMENT	45
DU SYSTEME STATISTIQUE : PROJET D'ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES CULTURELLES AU MTCA	45
3.1. Proposition de solutions	46
3.2. Etat des lieux et définition des actions stratégiques pour un développement statistique au MTCA	47
3.3. Elaboration d'un cadre organique et d'un plan d'action quinquennal de la mise en œuvre des actions stratégiques.	50
CONCLUSION	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	68
ANNEXES	73

DEDICACE

A

Ma Mère, veuve Béatrice Antoinette Ayabavi LANIGNAN née HOUESSO,

REMERCIEMENTS

Par l'occasion qui nous est donné, nous adressons nos profonds remerciements et toute notre reconnaissance à ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous commençons par notre maître de mémoire, Professeur Romuald TCHIBOZO, de nous avoir accordé sa confiance et de nous avoir permis de réaliser cette recherche ayant pour thématique les statistiques culturelles.

Nous remercions tout le corps professoral de l'Institut National des Métiers d'Art d'Archéologie et de la Culture (INMAAC) en particulier Didier HOUENOUE et Arthur VIDO pour leur sage conseil.

Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités du MTCA notamment, M. Aristide Adébayo Adjibodou SGM du MTCA pour nous avoir créé de bonnes conditions de travail.

Nous souhaitons adresser toute notre gratitude aux enquêtés. Nous les remercions de nous avoir accordé un peu de leur temps et de leur attention en acceptant de répondre à nos questions. Merci pour la confiance que vous nous avez accordée.

Nous n'oublions pas notre conjoint SAGBO Gildas et nos enfants Maëlle et Houefa GANHOUMEDE qui ont toujours été présents pour nous et qui nous ont permis de terminer cette aventure dans les meilleures conditions possibles. Merci pour votre patience et votre accompagnement qui ont constitué un apport considérable sans lequel ce travail n'aurait pu être mené à bien.

Un remerciement tout particulier à notre ami de promotion ANGE SEKLOKA pour ses corrections, ses conseils et son soutien moral dès le début du Master.

Nous adressons un grand merci à nos familles LANIGNAN et HOUESSO, particulièrement nos frères et sœurs, pour leur soutien et leurs gestes d'encouragement, malgré la distance. Merci de nous avoir permis de croire en nous et en la réalisation de ce travail.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont fait preuve d'encouragement à notre égard.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : schéma du model FFOM appliqué à l'étude des statistiques culturelles au MTCA	31
Figure 2 : répartition des enquêtés selon leur statut	33
Figure 3 : approches définitionnelles sur les statistiques culturelles	34
Figure 4 : utilité des données statistiques culturelles fiables et exhaustives	34
Figure 5 : mécanisme de production et de diffusion des données culturelles	38
Figure 6 : difficultés liées à la production et la diffusion des données culturelles.....	39
Figure 7 : appréciations du système de production des statistiques au MTCA.....	40
Figure 8 : actions stratégiques pour le renforcement du système statistique	40
Figure 9 : solutions pour un renforcement effectif du système des statistiques culturelles	41
Figure 10 : Domaine du cadre pour les statistiques culturelles	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : récapitulation du personnel de la DPP	27
Tableau II: répartition des enquêtés en fonction des outils	29
Tableau III : récapitulatif de l'état des lieux sur les statistiques culturelles au MTCA	48
Tableau IV: récapitulatif de l'état des lieux sur les statistiques culturelles au MTCA (suite). 49	
Tableau V : élaboration d'un cadre organique et d'un plan d'action quinquennal de la mise en œuvre des actions stratégiques.	53

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CCSA	:	Comité de Coordination de la Statistique en Afrique
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	:	Communautés économiques régionales
CITI	:	Classification Internationale Type par Industrie
CITP	:	Classification Internationale Type des Professions
CNS	:	Conseil National de la Statistique
CPC	:	Classification Centrale des Produits
CSC	:	Cadre pour les Statistiques Culturelles
CSECPP	:	Cellule de Suivi Evaluation/Capitalisation des Programmes et Projets
CSRR	:	Cadre Stratégique Régional de Référence
DAL	:	Direction des Arts et du Livre
DDT	:	Direction du Développement du Tourisme
DPC	:	Direction du Patrimoine Culturel
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective
DSD	:	Division des Statistiques et de la documentation
DSP	:	Division des stratégies et de la prospective
EPA	:	Ecole du Patrimoine Africain
FEPACI	:	Fédération Panafricaine des Cinéastes
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
INSTaD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MPD	:	Ministère du Plan et du Développement
MTCA	:	Ministère du Tourisme de la Culture et de l'Artisanat
OIF	:	Organisation Internationale de la Francophonie
OUA	:	Organisation de l'Unité africaine
PAAA	:	Plan d'Action d'Addis Abeba pour le développement de la statistique
PAG	:	Programme Action du Gouvernement
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PNC	:	Politique Nationale de la culture
PND	:	Plan National de Développement
PSDSC	:	Plan Stratégique de Développement Statistique de la Culture
PSR	:	Programme Statistique Régional
PTA	:	Plan de Travail Annuel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'habitation
SADS	:	Symposium Africain sur le Développement de la Statistique
SC	:	Service de la Coopération
SCRIP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SEPS	:	Service des Etudes, de la Prospective et de la Statistique
SGDD	:	Système Général de Diffusion des Données
SNDS	:	Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique
SWOT	:	Strenght, Weakness, Oportunities, Threats
UA	:	Union Africaine
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
WAMP	:	West African Museum Program

RESUME

Bien que le système statistique africain ait connu des développements significatifs au cours de ces dernières années avec l'avènement de plusieurs initiatives, peu de pays africains (y compris le Bénin) disposent de capacités pour produire des statistiques de qualité et s'en servir pour formuler des politiques basées sur des faits concrets. Or la culture est un véritable secteur productif, créateur de richesse et d'emplois, de mobilisation sociale, de promotion de valeurs de référence et de valorisation de l'image d'un pays.

C'est pour remédier à ce déficit préjudiciable que l'objectif global de cette étude est de contribuer à l'amélioration de la disponibilité et de la fiabilité du système des statistiques culturelles au MTCA.

La méthodologie appliquée s'articule autour de la recherche documentaire, des enquêtes de terrain, de la collecte des données, du traitement de données et de l'analyse des résultats ; le type d'échantillonnage est aléatoire et raisonné.

Il ressort des résultats que l'élaboration et l'adoption d'un Plan stratégique du développement des statistiques culturelles au MTCA participe à la disponibilité à bonne date, de données culturelles fiables au Bénin.

Mots clés : République du Bénin, MTCA, INSAE, patrimoine culturel, statistiques culturelles.

ABSTRACT

Although the African statistical system has experienced significant developments in recent years with the advent of several initiatives, few African countries (including Benin) have the capacity to produce quality statistics and use them for formulate policies based on concrete facts. However, culture is a real productive sector, creator of wealth and jobs, social mobilization, promotion of reference values and enhancement of the image of a country.

It is to remedy this detrimental deficit that the overall objective of this study is to contribute to improving the availability and reliability of the cultural statistics system at the MTCA.

The methodology applied revolves around documentary research, field surveys, data collection, data processing and analysis of results; the type of sampling is random and reasoned.

The results show that the development and adoption of a Strategic Plan for the development of cultural statistics at the MTCA contributes to the timely availability of reliable cultural data in Benin.

Keywords: Republic of Benin, MTCA, INSAE, cultural heritage, cultural statistics.

INTRODUCTION

Bien que le système statistique africain ait connu des développements significatifs au cours de ces dernières années avec l'avènement de plusieurs initiatives (Rakotomalala & Randrianarison, 2005), il convient de noter l'existence d'un énorme fossé entre l'offre et la demande en informations statistiques à des fins de développement et de conduite du processus d'intégration africaine (Intégration des statistiques sectorielles en Afrique, 2007 : 7) : peu de pays africains disposent de capacités pour produire des statistiques de qualité et s'en servir pour formuler des politiques basées sur des faits concrets. En effet, les données statistiques de qualité, comparables dans le temps et dans l'espace et produites par le système statistique africain, sont quasiment inexistantes.

C'est pour remédier à ce déficit préjudiciable au processus d'intégration et de développement de l'Afrique que les organes de décision de l'Union africaine ont pris une décision historique demandant l'élaboration d'une charte africaine de la statistique, instrument juridique pour réguler l'activité statistique sur le continent, et servir d'outil de plaidoyer pour le développement de la statistique en Afrique (Dossina & Adou, 2008). C'est dire que tout est mis en place pour obtenir la pleine participation de l'ensemble des Etats membres du système statistique africain, des autorités politiques africaines et des partenaires au développement, permettant ainsi l'émergence des statistiques africaines de référence. Cette disposition constitue un cadre déontologique et un code d'éthique professionnelle et de bonnes pratiques pour le métier du statisticien africain. A cet égard, la charte invite tous les professionnels de la statistique en Afrique au respect des principes qui y sont énoncés et des normes, concepts et standards internationaux en vue d'assurer les comparaisons (Institut National de la Statistique, 2007 :5). Le principe reste ainsi le même pour tous les pays africains : il s'agit d'appliquer la méthode de Gestion axée sur les résultats pour qu'il y ait plus de visibilité et de transparence dans la gestion du développement ; ce qui suppose la disponibilité des informations statistiques pertinentes, fiables et à jour pour mesurer objectivement les résultats tant au niveau national qu'au niveau des régions. Malheureusement les statistiques dans le domaine de la culture restent encore inexplorées et/ou insuffisantes. Dès lors, l'impact des politiques de développement du secteur reste difficilement mesurable au regard de l'absence de données fiables sur lesquelles elles devraient s'appuyer.

Or, et à l'heure où le monde cherche un redressement économique et où la mondialisation introduit la possibilité pour tous les pays d'accéder à un marché immense avec comme

corolaire une concurrence acharnée, la culture constitue un nouveau moteur de développement social, économique et de l'influence mondiale pour un pays (Trabelsi, 2016).

A titre d'exemple, la culture peut contribuer à réunir ce que la politique a séparé (UNESCO, 2007). Elle peut aussi contribuer à hâter et consolider les processus de restructuration des espaces économiques. Seulement, l'action culturelle elle-même ne peut se développer que si elle repose sur une base de données matérielles et économiques solides. Elle ne saurait être déconnectée de la réalité socio-économique que relaie l'information et qui en constitue la charpente : d'où l'importance des statistiques dans le domaine de la culture. C'est la raison pour laquelle les données statistiques culturelles sont aujourd'hui incluses dans la stratégie prioritaire de beaucoup de pays du monde, tels que les Etats-Unis (Service de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle, 2017).

C'est pourquoi, le processus d'intégration du continent africain entrepris depuis quelques années par les Etats recommande, pour le suivi de sa mise en œuvre en vue de l'atteinte de ses objectifs et la mesure des résultats acquis, l'usage de données statistiques harmonisées et fiables dans tous les domaines d'activités de la vie politique, socioéconomique et culturelle (Ping et *al.*, 2010). L'information statistique est devenue une ressource vitale et indispensable dans le processus d'intégration régionale et continentale.

C'est également pour pallier cette insuffisance que l'UEMOA a lancé un programme de recueil de données statistiques culturelles des Etats membres, afin de disposer de données exploitables par tous et faciliter la mise en œuvre des différentes politiques culturelles. Le Bénin, étant un pays membre à part entière devrait également participé à la mise en œuvre de ce programme ; cependant des insuffisances demeurent quant à son opérationnalisation effective. Sur les 08 huit domaines à savoir héritage culturel et naturel, arts de la scène et festivités, arts visuels et artisanat, livre et presse, audiovisuel et médias interactifs, design et services créatifs, tourisme, sports et loisirs (figure 10 en annexe) qui encadrent la culture, seules les données des domaines héritage culturel, arts de la scène et festivités, livre et presse voire tourisme sont renseignés ; toutefois il est à préciser que les données recueillies ne sont pas exhaustives : lorsqu'on prend le domaine de l'héritage culturel et naturel, seules les données des musées sont disponibles, par contre les données sur le patrimoine naturel, les paysages culturels et les sites archéologiques et historiques sont quasi inexistantes.

De façon global, ces données existantes ne sont disponibles que jusqu'en 2014 (annuaire statistique 2014 du MTCA).

Pour y apporter notre concours, il est choisi dans le cadre des travaux de recherche en fin de formation, de réfléchir sur le sujet intitulé : ***les statistiques culturelles au MTCA : état des lieux et proposition d'actions stratégiques de renforcement du système statistique.***

Le présent travail sera structuré en trois grands chapitres. Le premier chapitre est consacré au cadre théorique, institutionnel et méthodologique; le deuxième chapitre fait l'état des lieux et l'analyse des résultats des lacunes du système statistique culturel du MTCA notamment, la défaillance de la coordination et la faiblesse de capacité de production statistique, d'enquête et de recherche; et enfin, le troisième chapitre propose des actions stratégiques de renforcement du système statistique au MTCA.

Chapitre I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE

Ce chapitre préliminaire présente le contexte théorique, le contexte institutionnel et la méthodologie de l'étude.

1.1. Cadre théorique

Cette section est consacrée d'abord à la justification du choix du sujet ; ensuite à la revue de littérature et enfin, à la problématique.

1.1.1. Justification du choix du sujet

Il nous faut avant toute chose, expliquer pourquoi le sujet sur les statistiques culturelles au MTCA est choisi.

Lors de notre formation à l'INMAC, nous avons pris conscience de l'existence de plusieurs problèmes qui menacent le développement culturel. A ce moment, il n'était pas encore question de se pencher sur ce sujet, mais la situation avait attiré notre attention. En réalité, l'intérêt porté à l'amélioration de la disponibilité et de la fiabilité du système des statistiques culturelles remonte à nos cours sur les statistiques culturelles. Les différents stages réalisés et les divers emplois occupés jusqu'à présent avaient tous présentés leur lot de confirmation du choix du mémoire, bon ou mauvais, directement liées à la valorisation du patrimoine culturel. Sur la base de ces expériences, nous avons commencé à nous préoccuper du lien qu'il pourrait y avoir entre les statistiques en général et la culture. Cette ébauche de questionnement personnel commença à prendre du sens lors de nos échanges avec quelques acteurs du monde culturel comme par exemple, le Directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain. L'envie de traiter un tel sujet, est à la fois pour la fiabilité du système des statistiques culturelles au Bénin, mais aussi par enrichissement personnel. Après en avoir discuté avec notre maître de mémoire, nous avons pu nous consacrer à la problématique liée aux statistiques culturelles.

Toutes ces préoccupations auraient pu trouver des réponses sans faire forcément l'objet d'un sujet de mémoire. Mais, il a paru indispensable de nous y attacher davantage, vue l'importance de la question pour le développement culturel du Bénin.

Le domaine de l'étude étant vaste, le plus important ici est de se pencher sur l'état des lieux et la proposition d'actions stratégiques de renforcement du système statistique au MTCA.

1.1.2. Revue de littérature

Cette section comporte l'état de la question qui regroupe quelques travaux antérieurs et l'approche définitionnelle de quelques concepts clés.

1.1.2.1. Etat de la question

Sont présentées ici, les publications de quelques auteurs et/ou institutions dont la substance s'est avérée essentielle pour la recherche en statistiques culturelles.

En Afrique, et pendant les années 1960, les pays africains ont initié, par l'entremise de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), un processus d'intégration continentale dont le but ultime était d'apporter les ingrédients essentiels nécessaires au développement économique et social ainsi que la stabilité politique. Le programme d'intégration africaine, tel que décrit dans les traités et protocoles adoptés par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine abordait trois domaines principaux, nommément : l'intégration politique, l'intégration économique et l'intégration sociale et culturelle. La réalisation véritable de cette intégration requière non seulement une information statistique de qualité, mais également des données harmonisées dans le temps et dans l'espace (Pinget *al.*, 2010). Des avancées notables ont été accomplies vers la production de statistiques de qualité pour éclairer les décisions politiques, avec le soutien de programmes nationaux, des cadres continentaux de développement de la statistique, ainsi que des initiatives panafricaines. Les cadres continentaux de développement de la statistique incluent le Plan d'Action d'Addis-Abeba pour le Développement de la Statistique (PAAA) de 1990 et le Cadre stratégique régional de référence (CSRR). Les initiatives comprennent la Charte africaine de la statistique adoptée par les Chefs d'État et de Gouvernement, le Système général de diffusion des données (SGDD), la Stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS), le Symposium africain sur le développement de la statistique (SADS) et le Comité de coordination de la statistique en Afrique (CCSA).

En dépit des progrès qui ont été réalisés, il reste un nombre de difficultés auxquelles se heurte le Système statistique africain, notamment en ce qui concerne des sujets courants et d'actualité tels que les données statistiques culturelles : les statistiques sont produites selon des méthodologies qui ne reflètent pas toujours les réalités africaines et ne sont pas toujours comparables d'un pays à l'autre. Cette situation est liée à un certain nombre d'obstacles y compris notamment, l'insuffisance des ressources allouées aux activités statistiques, le manque de capacités institutionnelles, le profil bas des statistiques sur le continent, la coordination inadéquate des activités statistiques et la considération minimale réservée aux spécificités africaines lors des définitions des normes internationales. Les programmes d'harmonisation des statistiques des Communautés économiques régionales (CER) varient d'une région à l'autre et satisfont à peine la demande en statistiques harmonisées. Il est donc attendu du Système statistique africain qu'il déploie des efforts accrus vers l'intégration

continentale des statistiques pour répondre aux besoins du continent en matière d'informations statistiques harmonisées et de qualité.

L'UNESCO (2009) étant la structure faitière dans le domaine de la culture, elle parle de son Cadre pour les statistiques culturelles (CSC) qui est un outil dont la vocation est d'organiser les statistiques culturelles à l'échelle nationale et internationale. Il se base sur des fondements conceptuels et une compréhension commune de la culture qui permettent de mesurer de nombreuses expressions culturelles, quel que soit leur mode de production social et économique. Par le biais de ses définitions standards, le cadre permet également de produire des données comparables à l'échelle internationale.

Le cadre est le fruit de consultations approfondies à l'échelle mondiale. Il a été conçu à partir du CSC de 1986 (UNESCO, 1986) en initiant le débat créatif/culturel et en prenant en considération l'impact de la mondialisation sur la production et la diffusion des produits culturels. Ainsi, il reflète les pratiques et les thématiques actuelles, notamment en termes de propriété intellectuelle. Le CSC développe davantage une mesure de la dimension économique de la culture en raison de la plus grande disponibilité des données économiques et de l'existence de nombreuses classifications internationales. Néanmoins, la dimension sociale de la culture, qui comprend la participation culturelle et le patrimoine culturel immatériel, est tout aussi importante. Bien que des éléments préliminaires aient été proposés en vue de mesurer ces dimensions, une réflexion plus approfondie s'avère nécessaire. C'est un instrument de classification qui intègre l'utilisation de classifications internationales actuellement disponibles, comme la Classification Internationale Type par Industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) pour les activités de production culturelle ; la Classification Centrale des Produits (CPC) pour les biens et les services culturels, la Classification Internationale par Type des Professions (CITP) pour les professions culturelles ; le Système Harmonisé de description et de codification des marchandises (SH) pour les flux internationaux de biens culturels et l'essai de l'ONU d'une classification internationale des statistiques sur les activités liées à l'emploi du temps (ICATUS) pour la participation culturelle. Il en résulte un outil et une méthodologie conçus pour être utilisés à l'échelle nationale et internationale, qui sert de fondement à une meilleure collecte et diffusion des statistiques culturelles. Le CSC tente de refléter le plus grand nombre possible d'activités en lien avec la production, la distribution et l'utilisation de la culture.

Les *domaines culturels* définis par le CSC représentent un ensemble d'activités économiques (comme la production de biens et de services) et sociales (comme la participation à des activités culturelles) traditionnellement considérées comme « culturelles ».

Par ailleurs, les *domaines périphériques* renvoient à d'autres activités économiques et sociales pouvant être considérées comme « partiellement culturelles » ou qui relèvent davantage d'activités « de divertissement ou de loisirs » que d'activités « purement culturelles ».

Bien qu'initialement, la plupart des normes actuelles utilisées pour élaborer ces définitions adopte une perspective économique, le domaine qui en résulte n'est pas uniquement interprété en fonction des aspects économiques de la culture, mais en fonction de tous ses attributs. En outre, le cadre se penche sur trois domaines « transversaux » partagés entre plusieurs domaines sectoriels. Les domaines *Éducation et formation*, *Archivage et préservation* et *Patrimoine culturel immatériel* sont ainsi considérés comme des domaines culturels transversaux. En effet, il est nécessaire de les inclure afin de mesurer la pleine étendue des expressions culturelles.

Il s'est agi ici d'étudier la mesure de certains aspects économiques des activités culturelles par le biais de classifications internationales. Les aspects économiques de la culture présentés dans ce mémoire représentent l'ensemble des activités, des services et des biens produits par les industries culturelles grâce à des processus industriels ou artisanaux. Le résultat de cette approche se trouve dans la définition de chaque domaine par activité, bien et service culturels, ou par profession selon les codes liés aux fonctions du cycle culturel.

1.1.2.2. Approche définitionnelle

Pour mieux appréhender les statistiques culturelles, il est nécessaire de jeter d'abord, un coup d'œil sur les différentes définitions du concept.

Culture : le mot « culture » provient du latin « cultura » et apparaît en langue française vers la fin du XIII^{ème} siècle désignant soit une pièce de terre cultivée, soit le culte religieux. Aujourd'hui, le terme « culture » admet une pluralité de sens et de multiples usages. Il s'emploie ainsi dans les domaines les plus variés et permet de désigner des phénomènes très dissemblables (Tessy, 2011).

Dans le dictionnaire Larousse (2010), elle est l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société, par rapport à une autre ; c'est un ensemble de convictions partagées, de manières de penser et d'agir qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d'un individu, d'un groupe ; c'est aussi un ensemble des connaissances acquises dans un ou plusieurs domaines.

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture¹, on retient que :

La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

Statistique : (par opposition à une statistique) est l'ensemble des instruments et de recherches mathématiques permettant de déterminer les caractéristiques d'un ensemble de données (généralement vaste) (Larousse, 2010). Les statistiques (au pluriel) sont le produit des analyses reposant sur l'usage de la statistique. Cette activité regroupe trois principales branches à savoir la collecte des données, le traitement des données collectées, aussi appelé la statistique descriptive et l'interprétation des données, aussi appelée l'inférence statistique, qui s'appuie sur la théorie des sondages et la statistique mathématique (Ping *et al.*, 2010).

Le but de la statistique est donc d'extraire des informations pertinentes d'une liste de nombres difficiles à interpréter par une simple lecture. Deux grandes familles de méthodes sont utilisées selon les circonstances. Rien n'interdit de les utiliser en parallèle dans un problème concret, mais il ne faut pas oublier qu'elles résolvent des problèmes de natures totalement distinctes. Selon une terminologie classique, ce sont la statistique descriptive et la statistique mathématique. Le cœur du travail est de mesurer, interpréter et décrire la culture en combinant généralement l'interprétation statistique avec des fortes connaissances sur le domaine d'étude.

Toute la difficulté de l'élaboration d'un nouveau cadre pour les statistiques culturelles réside dans la définition d'une approche qui dépasse certains antagonismes et dichotomies caractéristiques des débats sur la politique culturelle en général et sur la façon de mesurer la culture en particulier. L'approche retenue ici a été adoptée dans le but d'aplanir les difficultés liées à trois cas fréquents de dichotomie dans les politiques culturelles (N'DA, 2015) :

- **l'étendue de la culture sur le plan social et économique** qui est basée sur la compréhension du mode de création et de transmission du contenu culturel.

L'accent mis sur la production et la distribution de la culture, implique nécessairement de comprendre l'ancrage de ces aspects dans les processus sociaux et économiques. La culture n'est ni isolée de la société ni de l'économie. De nombreux composants de la culture, notamment ceux extérieurs au marché, peuvent être suivis grâce à des indicateurs sur la

¹ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles Mexico city, 26 juillet - 6 août 1982

participation, l'emploi du temps ou le capital social. Bien d'autres éléments de la production de la culture et de sa diffusion impliquent une transaction économique qui peut être mesurée.

- **le mode de gestion (secteur public ou secteur privé).** Cette approche ne s'attache pas aux modalités de financement et de gestion (secteur privé, secteur public ou société civile) de la production et de la diffusion de la culture. Trois sources de financement de la culture ont été identifiées : d'abord les sources publiques (gouvernementales ou institutions publiques), financements directs (subventions) ou indirects (exonérations d'impôt) ; ensuite, les sources privées (les marchés) ; et enfin, les organisations à but non lucratif, les donations, etc. Les données actuelles ne permettent pas de décrire avec précision ces trois sources de financement de la culture. En effet, les différences de méthodologie et de régimes de financement (centralisés ou non) entre les pays rendent les comparaisons excessivement difficiles.

Dans ce cadre, l'accent est mis sur les relations, les rapports et les échanges entre ces différentes entités dans le secteur de la culture.

- **le degré d'institutionnalisation (économie formelle ou informelle).** Cette approche reconnaît que la production et la distribution culturelles se déroulent au sein de l'économie formelle et informelle et dans la sphère sociale. La production culturelle informelle est caractéristique à la fois du monde développé et du monde en développement. Toutefois, il est possible d'estimer la production culturelle si elle a lieu au sein de l'économie informelle ou dans la sphère non monétaire. L'approche retenue ici cherche à rendre compte dans leur intégralité, de la mesure du processus de création culturelle, de l'expression culturelle et de sens.

Dans de nombreuses industries culturelles, la spécialisation croissante de l'emploi a donné lieu à une distinction plus nette entre les activités liées à la fabrication et à l'usage de la culture. Néanmoins, dans d'autres industries, comme le secteur de l'artisanat, ces distinctions sont moins prononcées car les artisans peuvent créer, fabriquer et exposer/vendre leurs produits, réduisant ainsi le nombre de tâches à accomplir dans la division du travail. Les artisans peuvent donc occuper en même temps plusieurs stades du cycle de production culturelle.

La logique qui sous-tend ce travail est l'étendue des activités considérées comme culturelles ; la profondeur qui regroupe les artistes ainsi que le personnel d'appui et les produits sans lesquels les artistes ne pourraient travailler ; l'opportunité de passer à un système de mesures directes, voire la possibilité de faire des évaluations comparatives à l'échelle internationale en

étant sensible à la diversité et aux spécificités locales, mais qui se prête aussi à des comparaisons.

Une analyse des cadres de statistiques culturelles de divers horizons (UNESCO-ISU, 2006a) montre l'existence d'un consensus vis-à-vis de l'idée que la culture résulte d'un groupe d'activités identifiables. Toutefois, cette tendance peut en partie être masquée par l'absence d'un accord sur la façon dont ces activités peuvent être agrégées à un niveau supérieur en tant que domaine et des désaccords sur les fonctions à intégrer à l'analyse du secteur de la culture. Les données administratives existantes et les enquêtes par échantillonnage (individus, entreprises et ménages) peuvent produire un large éventail de données culturelles. Celles-ci permettent de mesurer la contribution de la culture à l'économie nationale en termes du Produit Intérieur Brut (PIB) et de tendances, tant en termes d'emploi que de consommation culturels. Les données économiques sur la production et l'emploi culturels sont produites par la plupart des bureaux nationaux de statistique en regroupant des statistiques économiques communes à partir d'enquêtes économiques existantes qui utilisent les normes de classifications statistiques internationales. Les données sont généralement collectées par l'entremise de sondages auprès d'entreprises et de sociétés, d'enquêtes sur les dépenses des ménages, les revenus ou la population active, de registres professionnels et de recensements. Bien que ces instruments de collecte de données n'aient pas été conçus pour les statistiques culturelles, ils n'en permettent pas moins d'analyser un éventail d'activités culturelles et assimilées.

L'utilisation des classifications internationales pour mesurer la dimension économique de la culture penche sur la façon dont les instruments de collecte de données existants peuvent être utilisés pour recueillir des statistiques culturelles. Ces instruments reposent sur des classifications internationales existantes qui permettent de produire et d'analyser des données culturelles comparables à l'échelle internationale (Unesco, 2009). La plupart d'entre elles fournissent un cadre exhaustif au sein duquel les données économiques peuvent être recueillies et présentées d'une façon pertinente à des fins d'analyse économique, de prise de décision et d'élaboration de politiques.

1.1.3. Problématique du sujet, objectifs, et hypothèses de la recherche

Lieu de nouveaux enjeux politiques, sociaux et économiques face à la mondialisation, le secteur de la culture devient aujourd'hui une préoccupation pour la majeure partie des Etats et des nations dans le monde (la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972). Il s'agit bien évidemment d'un véritable secteur productif, créateur

de richesse et d'emplois, de mobilisation sociale, de promotion de valeurs de référence et de valorisation de l'image d'un pays.

De nombreux textes et au fil des années, de récentes rencontres de haut niveau continuent de renforcer la place et le rôle de la culture dans les programmes de développement. Il est essentiel de mentionner, entre autres, la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement (Stockholm, 1998), la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) ; le Plan d'action de Nairobi sur les industries culturelles pour le développement de l'Afrique (2005) ; la Charte de la Renaissance culturelle africaine (2006) ; la Résolution de Santo Domingo des ministres ACP de la Culture (2006) ; la Déclaration de Bruxelles des artistes, des professionnels et des entrepreneurs de la culture (2009), la Résolution finale du Sommet mondial sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (2010).

Au regard du rôle socio-économique de plus en plus important joué par ce domaine dans l'économie mondiale, plusieurs organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'organisation des Nations Unie pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) appellent à une action concertée pour aider les pays en général et ceux en voie de développement en particulier, à renforcer leurs systèmes de statistique afin de mieux capitaliser l'apport de ce secteur au développement économique global. La création en 1947 de la Commission de statistique de l'ONU a favorisé le développement des activités statistiques internationales à travers l'établissement des normes statistiques, la mise au point de concepts et de méthodes ainsi que leur mise en œuvre aux niveaux national et international. En ce qui concerne la culture, la perception de son rôle socio-économique a connu une évolution remarquable avec la reconnaissance affirmée des interactions possibles entre culture et développement. Ainsi, la culture est davantage perçue comme un pilier indispensable à l'essor économique et au développement social des Etats. Afin de disposer de données fiables permettant de mesurer la contribution de la culture et aider à une meilleure formulation des politiques publiques, l'UNESCO a créé l'Institut statistique en 1999 et adopté le Cadre révisé des statistiques culturelles en 2009 qui, permettent la production et la diffusion de statistiques culturelles fiables, précises, pertinentes et comparables à l'échelle internationale.

Au niveau régional, l'importance de la production de statistiques en général et dans les domaines comme celui de la culture a été clairement affirmée par les institutions sous régionales (l'Union Africaine, la CEDEAO et l'UEMOA).

Ainsi, les Chefs d'États et de Gouvernement ont adopté au cours de la 12ème session ordinaire de l'Union Africaine tenue le 3 février 2009 à Addis-Abeba (Ethiopie), la Charte africaine de la statistique qui définit le cadre général de développement des statistiques en Afrique et qui se présente comme un véritable outil de plaidoyer pour le renforcement des capacités institutionnelles des structures statistiques africaines.

Dans la même lancée, la Politique statistique de la CEDEAO adoptée en juillet 1996 et le Programme statistique régional (PSR 2006-2010) encouragent la production et la diffusion d'informations statistiques au niveau de chaque Etat membre et dans la région Ouest Africaine afin d'aider à la conduite et à l'évaluation des politiques publiques communautaires et nationales.

Au niveau de l'UEMOA, l'adoption de la Politique commune de développement culturel favorise la mise en place d'un système régional d'information culturelle dans l'Union avec pour objectif de rendre facilement accessibles des informations fiables, complètes, régulièrement actualisées sur la culture dans l'espace communautaire.

A l'instar des pays de l'UEMOA, le Bénin s'est engagé dans la dynamique de production et de diffusion de statistiques nationales et sectorielles. Il a élaboré et met en œuvre sa stratégie nationale de développement statistique dans le contexte actuel marqué par une intégration des économies au niveau sous régional et international. Ceci pour répondre aux exigences de la bonne gouvernance et la gestion axée sur les résultats, la mise en place du Plan National de Développement (PND) ainsi que la mise en œuvre du budget en mode programme. De façon concrète, l'une des orientations stratégiques du PND (N°21) prévoit faire de « l'agro-industrie, du **tourisme et des services** le moteur de la croissance économique inclusive et durable dans le cadre d'une gouvernance nationale et locale plus efficace en misant sur le développement du capital humain et des infrastructures » (PND 2018-2025 : 25) en vue de disposer d'un Bénin phare, bien gouverné de rayonnement culturel.

Au niveau sectoriel, la culture et le tourisme sont davantage perçus comme un pilier indispensable à l'essor économique et au développement, d'où leur prise en compte comme secteurs prioritaires dans le document du Programme d'Action du Gouvernement 1 et 2 (PAG). Des projets culturels figurent même parmi les projets phares du PAG. Pour mesurer et améliorer la contribution de ces secteurs, il s'avère impérieux de disposer de données fiables au niveau sectoriel afin d'aider à une meilleure formulation des politiques publiques.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'UEMOA, le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts a entrepris des actions pour développer les

statistiques culturelles et touristiques. Ces actions ont certes permis d'engranger des acquis, surtout pour le compte du tourisme, mais des insuffisances demeurent quant à la disponibilité à bonne date des données culturelles fiables.

La méconnaissance et le désintérêt de la population pour les valeurs culturelles sont donc une conséquence directe des politiques nationales : aucune politique nationale ne suscite l'intérêt de la population à la valorisation des biens culturels ; ainsi, il n'est pas rare de voir des populations côtoyer des potentiels sites touristiques sans y accorder un intérêt particulier. Pourtant, dans l'économie mondiale où la créativité, le savoir et le savoir-faire demeurent les nouvelles matières premières, la culture constitue sans doute la base d'un développement durable. Ces valeurs communes devraient constituer des pôles catalyseurs d'un développement exogène et endogène. De ce fait, la politique culturelle ne saurait être perçue d'un strict point de vue sectoriel, mais aussi comme un secteur transversal qui contribue aux progrès de l'éducation, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'économie, du tourisme, de l'artisanat, du social, des relations internationales, de la recherche, etc.

Face à ce tableau peu reluisant de la valorisation culturelle au Bénin, il apparaît opportun de se pencher sur la question de recherche suivante : ***Comment améliorer la disponibilité à bonne date au MTCA des données culturelles fiables ?*** Fort de ce constat et de cette question, le présent document se veut un état des lieux du fonctionnement des services des statistiques culturelles au MTCA afin de formuler des actions stratégiques de développement des statistiques culturelles.

Cette question principale de recherche qui suscite d'autres secondaires, a servi de tremplin à la formulation des hypothèses de recherche.

1.1.3.1. Hypothèses de recherche

L'élaboration et l'adoption d'un Plan stratégique du développement des statistiques culturelles au MTCA participe à la disponibilité à bonne date, de données culturelles fiables au Bénin. De façon spécifique :

- la réalisation d'un état des lieux du fonctionnement des services des statistiques culturelles au MTCA permet une bonne évaluation du système de production de données statistiques ;
- la définition d'actions stratégiques clés participe à la disponibilité à bonne date, de données culturelles fiables au Bénin ;

-
- l'adoption d'un cadre logique et d'un plan d'action quinquennal des actions stratégiques à mettre en œuvre permettent une bonne planification pour la disponibilité à bonne date, de données culturelles fiables au MTCA.

1.1.3.2. Objectif général

L'objectif général poursuivi est de contribuer à l'amélioration de la disponibilité et de la fiabilité du système des statistiques culturelles au MTCA.

De cet objectif, découlent des objectifs spécifiques.

1.1.3.3. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques se déclinent comme suit :

- faire un état des lieux de la question des statistiques culturelle au MTCA à travers l'analyse SWOT ;
- proposer des actions stratégiques d'amélioration des performances des services de statistiques culturelles au MTCA ;
- Elaborer un cadre logique et un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre des actions stratégiques.

1.2. Cadre institutionnel

La structure d'accueil est la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère du Tourisme de la Culture et des Arts. Pour mieux la découvrir, il est important de procéder à sa présentation.

1.2.1. Présentation de la structure d'accueil pour le stage

Sise au quartier "les cocotiers" dans l'enceinte du MTCA, la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) est régie par l'arrêté N°040/MTCS/DC/SGM/DPP/SA/04SGG18 du 6 Novembre 2018 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement (AOF) de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP). A défaut de l'adoption d'un nouvel arrêté portant AOF de la DPP après la scission du MTCS, la DPP du MTCA a fonctionné conformément aux dispositions de l'article 49 du décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019, fixant la structure-type des ministères susvisé, qui stipule que la DPP assure la gestion du processus de planification du Ministère.

A ce titre, elle est chargée de :

- collecter, de traiter et de diffuser toutes les informations nécessaires à une réflexion prospective et stratégique dans les domaines de compétence du ministère, notamment, par rapport aux attentes et besoins des usagers/clients ;

-
- animer les processus d'analyse, de planification, de suivi-évaluation et de capitalisation au sein du ministère ;
 - élaborer, de suivre et d'évaluer, en liaison avec le Cabinet du ministre et le Secrétariat général du ministère, les plans stratégiques et opérationnels du Ministère ;
 - élaborer, en collaboration avec les Directions techniques et les directions départementales, les collectivités territoriales et les organismes sous-tutelle, les programmes et projets du Ministère ;
 - élaborer, de suivre et d'évaluer les documents de programmation pluriannuelle des dépenses ;
 - mobiliser, en liaison avec les services financiers, les financements pour les programmes et projets ;
 - mettre en place une base de données et un dispositif de collecte, de traitement des informations pour soutenir le processus de planification, de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de capitalisation au sein du ministère.

1.2.2. Structure organisationnelle et fonctionnement de la D.P.P

La Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) comprend :

- le Secrétariat ;
- le Service des Etudes, de la Prospective et de la Statistique (SEPS) ;
- le Service de la Coopération (SC) ;
- la Cellule de suivi évaluation/capitalisation des programmes et projets (CSECPP) ;
- la Cellule genre et environnement.

La Direction de la programmation et de la prospective est dirigée par un ingénieur planificateur, un ingénieur statisticien-économiste ou un économiste. Le Directeur de la programmation et de la prospective est nommé par décret pris en Conseil des Ministres, conformément à la procédure de dotation des hauts emplois techniques, parmi les cadres de la catégorie A, échelle 1 ayant au moins six (06) ans d'ancienneté dans la fonction publique ou parmi les cadres de niveau équivalent s'il doit être désigné en dehors de l'Administration publique. Il est assisté d'un adjoint de même profil, nommé par arrêté du ministre (archives MTCA, 2021).

La durée en fonction du Directeur de la programmation et de la prospective et de son adjoint est de trois (3) ans renouvelable. Cependant, en cas d'admission à la retraite, de sanction disciplinaire ou judiciaire, et à tout moment à leur demande, le Directeur de la Programmation et de la Prospective ou son adjoint peuvent être déchargés de leur fonction.

Chaque service est placé sous l'autorité d'un Chef de Service nommé par arrêté du Ministre, sur proposition du Directeur de la Programmation et de la Prospective ; il en est de même pour la Cellule de suivi évaluation/capitalisation des programmes et projets et la Cellule genre et environnement. Les membres de la Cellule de suivi évaluation/capitalisation des programmes et projets sont nommés par arrêté du Ministre sur proposition du Directeur de la programmation et de la prospective conformément aux dispositions de l'arrêté portant composition et allocation de primes aux acteurs de la réforme budgétaire au sein des ministères sectoriels (archives MTCA, 2021).

Chaque division est placée sous le contrôle d'un Chef de Division nommé par note de service du Directeur de la Programmation et de la Prospective, sur proposition du Chef de Service. Les attributions des divisions sont fixées par note de service du Directeur de la Programmation et de la Prospective.

Il est institué, sous la présidence du Directeur de la Programmation et de la Prospective, un Comité de Direction (CoDir) composé :

- du Directeur Adjoint ;
- des Chefs de Services/cellule et ;
- d'un représentant du Personnel.

Le Comité de Direction se réunit une fois par quinzaine et toutes les fois en cas de besoin. Il rend compte périodiquement des résultats de ses travaux au Secrétaire Général du Ministère.

- **Infrastructure administrative**

En terme d'infrastructure, la Direction de la Programmation et de la Prospective ne dispose pas toute seule d'un bâtiment qui l'abrite. Les services de la direction sont répartis dans plusieurs locaux, tous présents dans le bâtiment qui abrite le Ministère en charge de la culture. Le service de la statistique et la cellule de suivi évaluation sont au rez de chaussé pendant que le secrétariat et le bureau du Directeur se trouve au 4^{ème} étage du bâtiment. Les autres services sont répartis sur d'autres paliers d'un autre bâtiment qui est relié à celui qui abrite le bureau du Directeur.

- **Eléments statistiques du personnel**

La DPP a un effectif total de onze (11) personnes récapitulé dans le tableau I.

Tableau I : récapitulation du personnel de la DPP

Nombre	Statut	Domaine
02	Technicien Supérieur	Statistiques
01	Technicien Supérieur	Planification
02	Administrateurs	Gestion de projets
01	Ingénieur	Planification
01	Economiste	Economie
01	Secrétaire	Services administratifs
01	Contrôleur	Services financiers
02	Agents	Liaison

Source : Archives de la DPP, septembre 2021

L'effectif étant insuffisant suivant les charges de la direction, il y a certains qui se retrouvent dans deux services à la fois. Au regard du volume de travail à fournir, cet effectif reste largement insuffisant pour la conduite des activités statistiques.

L'analyse de la qualification des agents présents dans cette structure en charge de la production, révèle que seulement 03 agents ont un profil de statisticien (tous des cadres moyens). Au regard des attributions de cette structure en charge du développement des statistiques, on constate que le nombre de personnel spécialisé reste largement insuffisant et d'un niveau de qualification moyen pour la conduite des activités statistiques. Aussi, des insuffisances demeurent quant à la qualité et la régularité des données transmises compte tenu de la faible qualification des acteurs en matière de statistique, d'où la nécessité de renforcer les effectifs en personnel spécialisé de niveau de qualification moyen et supérieur. Le défi majeur à ce niveau demeure le maintien d'un personnel spécialisé en nombre suffisant et la stabilité du personnel en charge de la production statistique.

Par ailleurs, il s'avère nécessaire de disposer d'un plan de formation et d'entreprendre des actions de renforcement des compétences au profit des agents affectés à la production de statistique.

1.2.3. Indication sur la période du stage, son déroulement et les tâches accomplies

Notre stage s'est déroulé au Service des études, de la prospective et de la statistique (SEPS) du 11 janvier au 11 Avril 2021 ; soit trois (03) mois. Ce Service des études, de la prospective et de la statistique (SEP) comprend trois (03) divisions :

- la Division des Etudes (DE) ;
- la Division des Stratégies et de la Prospective (DSP) ;

- la Division des Statistiques et de la Documentation (DSD).

Les tâches exécutées se résument essentiellement à la gestion quotidienne des courriers, la participation à l'élaboration du Plan de Travail Annuel de la Direction, la rédaction des Termes de Référence de certaines activités notamment, celles en lien avec notre thématique ; enfin, la participation à des ateliers ou séances de formation organisés par la direction ou d'autres structures externes.

1.3. Cadre méthodologique

Dans cette section, il est question de l'approche méthodologique, retraçant les démarches suivies pour la rédaction du présent mémoire.

La méthode apparaît comme le cheminement de la recherche, c'est une démarche ordonnée, une technologie raisonnée utilisée dans une recherche en vue d'aboutir à des résultats probants (Duru-bellat & Van Zanten, 2002). Pour réaliser cette recherche, une méthodologie combinant le type de la recherche, la description de la population d'enquête, la taille de l'échantillon, la technique et la méthode d'échantillonnage ainsi que les outils de collecte et de traitement des données est privilégiée.

Après une profonde documentation ayant donné naissance à la revue de littérature, des hypothèses ont émergé. Pour leur validité, une enquête de terrain de type descriptif a été réalisée. Les résultats collectés sont analysés selon une méthode exposée à la suite de ce travail.

1.3.1. Nature de la recherche, Population d'enquête et échantillonnage

1.3.1.1. Nature de la recherche

Il est question de la nature, de la population d'enquête et de l'échantillonnage : c'est une méthodologie mixte qui aborde aussi bien les aspects qualitatifs que quantitatifs.

1.3.1.2. Population d'enquête

Au regard de la spécificité des informations recueillies, les cibles principales identifiées sont : les différents acteurs culturels et autorités du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA). Pour des raisons de calendrier, mais aussi matérielles et financières, l'enquête n'a pu être menée auprès de la totalité de la population d'étude. Nous avons dû déterminer échantillon.

1.3.1.3. Echantillonnage

Les directions techniques du MTCA sont au nombre de trois (03). Il s'agit de la Direction du Développement du Tourisme (DDT), la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) et de la Direction des Arts et du Livre (DAL). Ces directions techniques chapotent douze (12) autres directions départementales placées sous l'autorité de chaque Préfet de département, ayant pour mission, la mise en œuvre de la politique nationale en matière de tourisme et de la culture. Quant aux organismes sous tutelles, ils sont au nombre de six (06) dont :

- le Fonds des Arts et de la Culture ;
- la Bibliothèque nationale ;
- le Bureau béninois du droit d'auteur et des droits voisins ;
- l'Ensemble Artistique National ;
- le Fonds national de développement et de promotion touristiques ;
- le Centre national du cinéma et de l'image animée.

Au vu de tout ce qui précède et pour mieux conduire l'enquête quantitative, il est constitué un échantillon aléatoire (à raison d'un représentant par direction et organisme) pour les différents acteurs culturels et autorités dans les directions et organismes sous tutelles du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ; et puis, un échantillon raisonné pour le personnel de la DPP. Ainsi, sur les onze (11) personnes travaillant à la DPP, 09 sont identifiés et retenues dans l'échantillon (les 02 autres étant des agents de liaison), soit un taux de 81,82% pour le personnel.

Le tableau II fait la répartition de l'échantillon représentatif

Tableau II: répartition des enquêtés en fonction des outils

Outils Acteurs	Entretien Individuel	Questionnaire
Directions techniques du MTCA	03	-
Direction de la Programmation et de la Prospective	01	08
Organismes sous tutelle	01	06
Directions départementales du tourisme et de la culture	02	10
Total	07	24

Source : Données de terrain, octobre 2021

A la lecture de ce tableau II, ils sont trente et un (31) à se rendre disponibles pour nous fournir les informations adéquates sur le sujet de cette recherche : 07 pour l'entretien semi-direct et 24 pour le questionnaire.

1.3.2. Techniques, outils et instruments d'enquête ou de recherche

1.3.2.1. Techniques de collecte des données

Pour collecter les informations auprès de la population identifiée, quatre techniques sont utilisées à savoir : l'analyse documentaire, l'observation, le questionnaire et l'entretien.

D'abord, la recherche documentaire s'est effectuée durant toute la période de recherche et consiste à la recherche des ouvrages relatifs aux différents aspects du sujet. Pour acquérir plus de connaissances sur le sujet de recherche, plusieurs sources d'informations ont été parcourues sur la culture béninoise à la Direction des Art et Cultures du Ministère de la Culture et également à la Médiathèque de l'Institut Français. Elles ont permis de faire la triangulation avec des données orales pour mieux s'assurer de la validité des informations recueillies. Ces sources, ajoutées à celle de l'internet, ont aussi permis d'avoir des informations sur l'état des lieux en matière de statistiques culturelles au Bénin.

Ensuite, lorsqu'on parle d'observation, on parle bien évidemment d'interaction : écoute des analyses de chacun, des commentaires, de l'ambiance, des réactions face à face pendant les différentes interventions.

De plus, un questionnaire est adressé aux acteurs culturels et autorités pour s'enquérir des difficultés rencontrées dans le renforcement du système statistique au MTCA. Ceci est suivi d'un entretien individuel.

Enfin, les entretiens semi-directs à l'endroit du personnel technique de la DPP du MTCA ont permis de recueillir des informations sur l'état des lieux des statistiques culturelles au MTCA et les outils et stratégies nécessaires pour rendre disponible ces statistiques culturelles.

1.3.2.2. Outils de collecte des données

La présente étude est réalisée à l'aide d'un certain nombre d'outils. Il s'agit de :

- un appareil photo pour les prises de vue sur le terrain ;
- un carnet pour la prise de note ;
- un guide d'entretien pour la collecte de données relatives aux statistiques culturelles au MTCA ;
- des questionnaires pour la collecte des données relatives aux statistiques culturelles au MTCA ;
- l'observation, pour apprécier l'état des lieux des services en charge des statistiques culturelles au MTCA;
- un micro-ordinateur pour la saisie et le traitement des données avec les logiciels comme : Word 2010, Excel 2010 ;

-
- un enregistreur pour recueillir les témoignages des enquêtés.

1.3.3. Méthode de collecte de données, analyse des résultats et Contraintes de la recherche

1.3.3.1. Méthode de collecte de données et analyse des résultats

Dans le cadre de cette étude, des données sont collectées sur les mécanismes dont dispose la DPP/MTCA pour rendre disponible les statistiques culturelles et les stratégies à mettre en place pour faciliter la collecte, l'analyse et leur diffusion. Le traitement des données a été fait manuellement. Ce type de dépouillement a permis de regrouper toutes les informations relatives aux statistiques culturelles.

Egalement, l'analyse via la méthode SWOT (Strenght = Forces, Weakness = Faiblesses, Oportunities = Opportunités, Threats = Menaces) comme le montre la figure 2, a été utilisée pour faire l'état des lieux en matière des statistiques culturelles au MTCA.

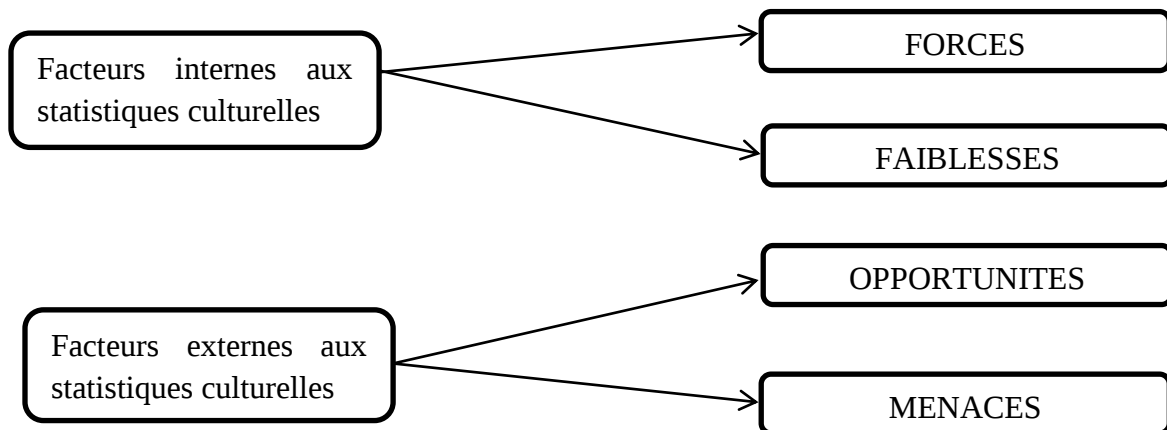


Figure 1 : schéma du model FFOM appliqué à l'étude des statistiques culturelles au MTCA

Source : enquête de terrain, septembre 2021

Après le recueil des informations utiles à l'élaboration du mémoire, nous avons entamé le recoupement de données. Cette première étape consiste à comparer, vérifier et associer les données obtenues en vue d'avoir des données fiables et objectives, adéquates à la réalité. Lors de la recherche d'informations, des erreurs peuvent se présenter dans les résultats obtenus, notamment dans le cas des enquêtes réalisées auprès des responsables car, chacun a eu sa façon de cerner la réalité et donc émet des opinions selon sa pensée. De ce fait, pour réduire ces erreurs, nous avons fait des vérifications auprès des personnes ressources et également, par rapport aux renseignements requis afin de considérer davantage la réalité.

Les données traitées sont analysées et interprétées afin de mieux circonscrire l'état des lieux lié au système statistique culturel. La plupart des données collectées ont été saisies sur MS WORD, sur MS EXCEL.

En somme, cette étude a nécessité l'application de diverses méthodes relatives à la recherche exploratoire, plus précisément à la collecte de données, au traitement et à l'interprétation des informations requises afin de disposer des informations fiables, pertinentes et à jour.

1.3.3.2. Contraintes de la recherche

Le présent document n'a pas connu de difficultés majeures lors de sa conception. Néanmoins, la rencontre avec certaines personnes identifiées a souvent subi des reports répétés, parfois un certain désintérêt. Pourtant, des rendez-vous ont été pris dans les formes requises ; cette situation est surtout due aux activités de ces personnes, souvent occupées ou en déplacement de dernier instant ou un évitement.

Le chapitre suivant permet de faire le traitement et l'analyse des résultats d'enquête et de recherche une présentation, des commentaires et analyses des résultats.

Chapitre 2 : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE ET DE RECHERCHE

Le but visé par ce travail est de contribuer à l'amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des statistiques culturelles au MTCA.

A cet effet, les résultats sont présentés en trois points portant successivement sur :

- le dépouillement et la présentation des résultats ;
- l'analyse et l'interprétation des résultats ;
- la vérification des hypothèses.

2.1. Dépouillement et présentation des résultats

Cette section est consacrée aux données recueillies auprès des enquêtés et, récapitule leurs différents avis. La taille de l'échantillon des enquêtés par questionnaire est de 24. Ainsi, ils sont 24 à répondre au questionnaire, dont 07 femmes et 17 hommes. Quant à l'entretien semi-direct, ils sont 07 dont 02 femmes et 05 hommes.

La figure 2 ressort le statut et l'effectif des enquêtés.

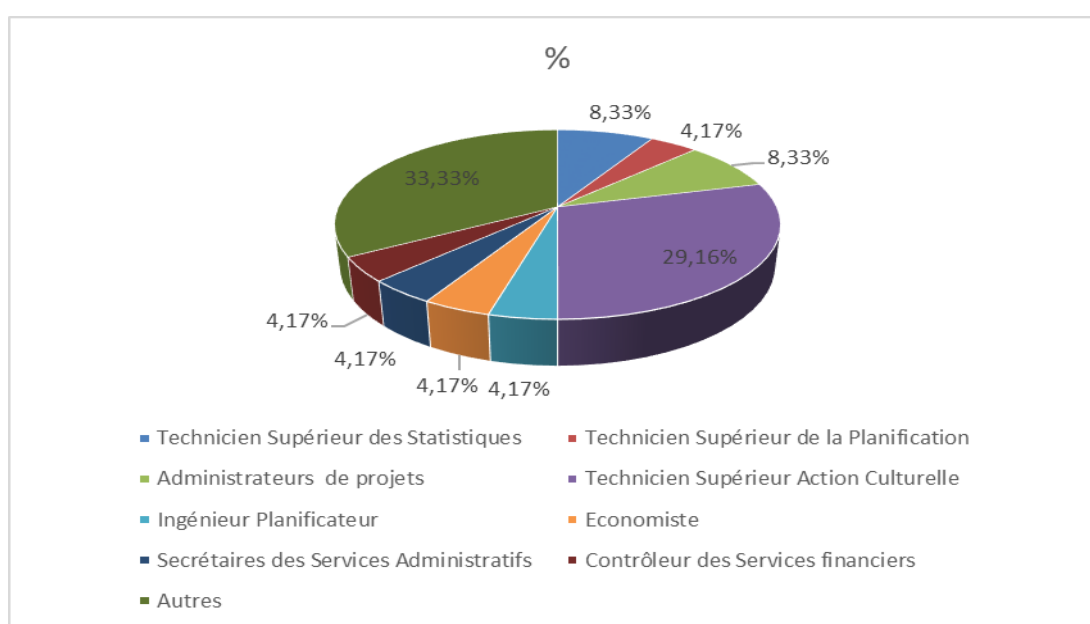


Figure 2 : répartition des enquêtés selon leur statut
Source : enquête de terrain, novembre 2021

La figure 2 fait donc la lecture du statut des personnes enquêtées lors des travaux de terrain.

2.1.1. Approches définitionnelles des statistiques culturelles et leur utilité

Qu'entendez-vous par statistique ? Voilà une question à laquelle chacun des enquêtés a tenté de trouver des éléments de réponse qui lui sont vraisemblablement propres. C'est en tout cas, le constat fait. La figure 3 fait un point sommaire des réponses.

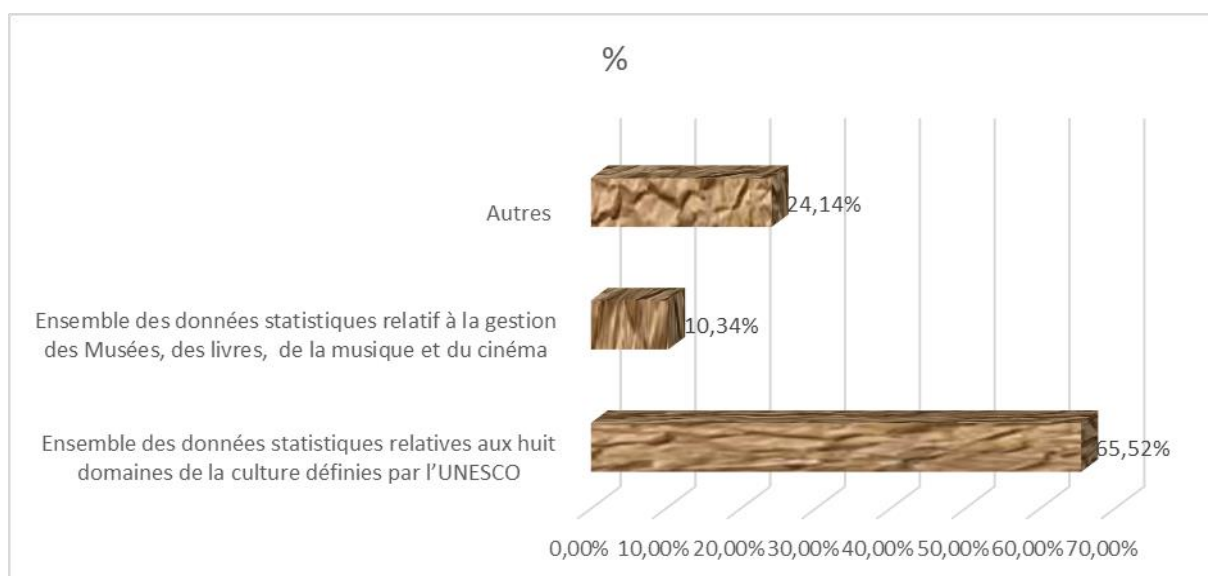


Figure 3 : approches définitionnelles sur les statistiques culturelles

Source : enquête de terrain, novembre 2021

A la lecture de cette figure 3, il ressort que 65,52% des enquêtés ont porté leur choix sur « Ensemble des données statistiques relatives aux huit domaines de la culture définie par l'UNESCO » ; 10,34% parmi eux ont orienté leur choix sur « Ensemble des données statistiques relatif à la gestion des Musées, des livres, de la musique et du cinéma » ; quant au 24,14%, ils ont préféré s'inspirer de leurs connaissances en la matière.

S'agissant de l'utilité de disposer des données statistiques culturelles fiables et exhaustives, les avis sont partagés et plus ou moins équilibrés. La figure 4 fait le point récapitulatif des différents choix.

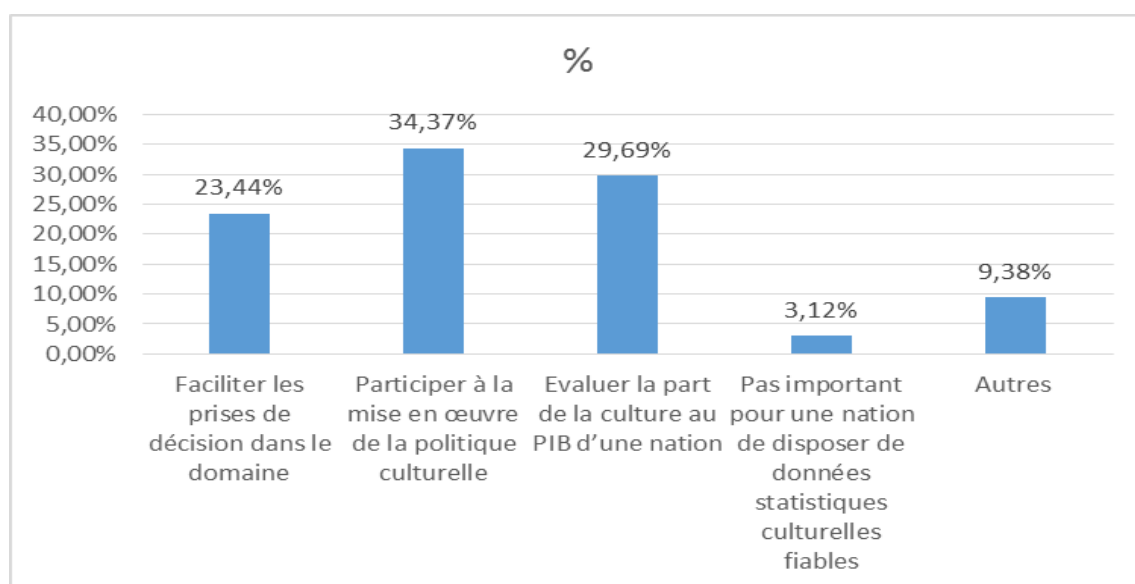


Figure 4 : utilité des données statistiques culturelles fiables et exhaustives

Source : enquête de terrain, novembre 2021

La lecture de cette figure 4 montre que pour 34,37% des enquêtés, elles servent à « *participer à la mise en œuvre de la politique culturelle* » ; 29,69% affirment qu'elles permettent « *d'évaluer la part de la culture au PIB d'une nation* » et 23,44% disent qu'elles permettent de « *faciliter les prises de décision dans le domaine* » ; 9,38% parmi eux ne se sont pas retrouvés dans les différents choix proposés et ont préféré donner des réponses venant d'eux-mêmes : certaines de leurs réponses sont jugées pertinentes par contre, d'autres en sont moins. Enfin, il est à remarquer que pour 03,12%, il n'est « *pas important pour une nation de disposer de données statistiques culturelles fiables* ».

2.1.2. Cadre institutionnel, organisationnel et instruments juridiques

Le secteur de la culture est encadré sur le plan institutionnel par des structures tant régionales, internationales que nationales.

Au plan régional et international, le secteur de la culture bénéficie d'un appui technique des institutions telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Union Africaine (UA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Fédération Panafricaine des Cinéastes (FEPACI), le West African Museum Program (WAMP) qui aide au développement des musées en Afrique de l'Ouest, l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA), l'Organisation Internationale de la Francophonie(OIF), l'Union Européenne (UE), etc. Cette contribution se fait à travers des appuis techniques et financiers au profit des structures de production de données statistiques.

Au Bénin, le cadre institutionnel du développement des statistiques est piloté par le Conseil National de la Statistique (CNS) dont l'organe central est l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD, ex INSAE). Ce dispositif institutionnel se déploie au niveau sectoriel à travers le Service des Etudes, de la Prospective et de la Statistique (SEPS) du ministère de la culture qui regroupe l'ensemble des structures publiques et privées productrices de données statistiques dans les différents domaines d'activités du département.

Certains départements ministériels et institutions participent également à la production des statistiques et sont partenaires. Il s'agit notamment, des ministères en charge de l'économie et des finances, du développement et de la coordination de l'action gouvernementale, des ministères en charge de l'environnement, du commerce, de l'industrie, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, du Ministère des Sports et de la HAAC. Ces ministères produisent des données statistiques à travers lesquelles les données spécifiques de la culture sont extraites en vue de la production des annuaires statistiques du MTCA.

L'organigramme type des départements ministériels actuellement en vigueur renforce davantage le cadre institutionnel au niveau sectoriel et territorial, en matière de statistique, avec la création de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) qui a pour mission de travailler en cohérence avec l'INSTaD au renforcement du système statistique national.

Au niveau de la DPP du MTCA, la production statistique est du ressort spécifique du Service des Etudes, de la Prospective et de la Statistique (SEPS). Il est soutenu par les autres services de la direction (le Service de la Coopération, la Cellule de suivi évaluation/capitalisation des programmes et projets et la Cellule genre et environnement).

Les agences (ENT, BnB, EAN) et les collectivités territoriales, notamment les mairies servent également de relais en matière des données statistiques sur les manifestations culturelles dont elles autorisent l'organisation selon le type d'activité, la période et la dimension. Ces données statistiques sont collectées par les directions départementales du tourisme, de la culture et des arts, et qui les transmettent à la DPP pour exploitation.

Les acteurs privés et associatifs du tourisme, de la culture et des arts devraient être également associés dans la production des données statistiques, car ils sont des éléments importants dans la chaîne qui produit et fournit des données statistiques pour l'élaboration des documents de statistique. Pour le moment, le partenariat avec le secteur privé est encore en construction au MTCA.

- S'agissant du cadre juridique du Système Statistique, il est régi par des textes de nature et de portée diverses, de sources nationale et/ou internationale. Au nombre desdits textes, il y a : sur le plan international, la Charte africaine de la statistique adoptée en 2009 et ratifiée le 06 novembre 2014 par le Bénin (UA, 2015 : 20). Ce texte reconnaît et prône l'importance des statistiques pour la planification et le développement social et économique des pays africains. Il oriente et fixe le cadre coopératif et de développement des statistiques ;
- sur le plan régional, on peut citer l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui aspire à doter l'Afrique d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun et de valeurs et d'éthique partagées. Un tel objectif ne peut être atteint en dehors des données statistiques.

Sur le plan national, on a la Constitution du 11 décembre 1990 qui stipule en son article 10, que le droit à la culture est un droit constitutionnel garanti. A cet effet, l'Etat a le devoir de sauvegarder et de promouvoir les valeurs nationales de civilisation tant matérielles que

spirituelles, ainsi que les traditions culturelles. Cette disposition constitutionnelle est mise en œuvre à travers des textes de portée générale sur les statistiques d'une part, et des textes spécifiques aux statistiques culturelles et touristiques d'autre part. Au nombre des textes de portée générale sur les statistiques, nous avons la loi N° 99-014 du 12 Avril 2000 portant création du Conseil National de la Statistique qui définit la politique statistique sur le plan national ; le décret N°97-168 du 07 avril 1997 portant Attribution Organisation et Fonctionnement de l'INStaD. Il faut préciser que l'INStaD constitue la structure faitière en termes de données statistiques. Et à ce titre, elle est le bras opérationnel du CNS et se doit d'être impliquée en amont et en aval de toutes opérations de collecte sur le plan national. Enfin, l'arrêté N°040/MTCS/DC/SGM/DPP/SA/04SGG18 du 6 Novembre 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction de la Programmation et de la Prospective. La DPP est la structure chargée de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des données statistiques sur la culture au Bénin. Même si le dernier décret portant structure type des ministères demande sa fusion avec la DAF pour devenir DPAF, la réforme n'est pas encore effective au MTCA jusqu'à la rédaction de ce mémoire. Du côté des textes spécifiques aux statistiques culturelles, nous avons la loi n°91-006 du 25 février 1991 portant Charte Culturelle en République du Bénin. Elle précise que

La culture est l'essence de l'humain » et que « l'Etat béninois est le principal promoteur du développement culturel national.

Aussi préconise-t-elle la décentralisation de la vie culturelle ainsi qu'une répartition des tâches et des responsabilités entre l'Etat d'une part, les acteurs décentralisés et non étatiques d'autre part. Malheureusement cette charte a souffert de l'insuffisance de mesures d'application adéquates pour sa mise en œuvre et de l'absence de plans d'actions chiffrés réalistes et opérationnels.

2.1.3. Mécanisme de production et de diffusion des données culturelles au MTCA

Le mécanisme de production et de diffusion des données culturelles au MTCA est très peu performant selon les enquêtés. La figure 5 récapitule les différents choix connus.

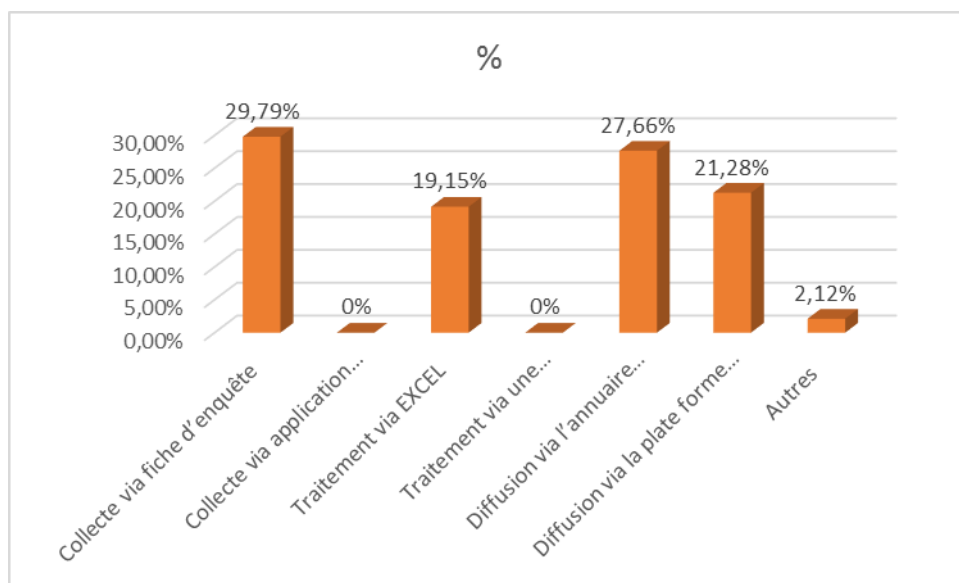


Figure 5 : mécanisme de production et de diffusion des données culturelles
Source : enquête de terrain, novembre 2021

A la lecture de cette figure 5, il est à constater que le MTCA publie ses données culturelles par une collecte sur la base des fiches d'enquête (29,79%) ; la diffusion via l'annuaire statistique (27,66%) ; la diffusion via la plateforme de l'UNESCO (21,28%) ; le traitement via Excel (19,15%). Il ne dispose pas encore d'application de gestion de bases de données spécifiques (00%) et de collecte via mobile (00%). Enfin, pour un enquêté, d'autres moyens parallèles lui favorisent ce travail (02,12%).

Au vue de ce qui précède, des insuffisances suivantes peuvent être relevées :

- nécessité de moderniser le mécanisme de production;
- difficultés à renseigner tous les Indicateurs UNESCO.

Ces observations s'expliquent par la présence de certaines difficultés énumérées par les enquêtés dans la figure 6.

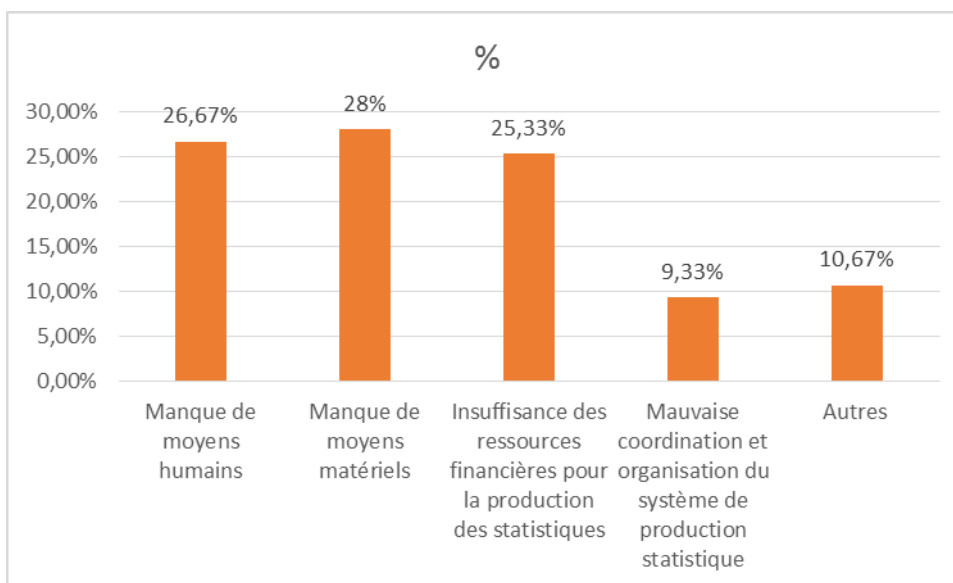


Figure 6 : difficultés liées à la production et la diffusion des données culturelles
Source : enquête de terrain, novembre 2021

La figure 6 montre d'abord le « *manque de moyens matériels* » (28%) ; ensuite le « *manque de moyens humains* » (26,67%) ; puis « *l'insuffisance des ressources financières pour la production des statistiques* » (25,33%) et enfin, la « *mauvaise coordination et organisation du système de production statistique* » représente 9,33%. Pour les autres choix, ils sont négligeables (10,67%). Malheureusement, parmi les moyens que peut utiliser le MTCA pour faciliter les adhésions et le renforcement des compétences des acteurs privés et associatifs en matière de production statistique, il ressort de l'entretien avec le DPP que le partenariat avec le secteur privé est loin d'être une réalité. Or, c'est le socle de la disponibilité des données statistiques culturelles au niveau privé et associatif. Ce qui révèle des faiblesses au niveau de :

- la compétence des correspondants statistiques qui sont quasi inexistantes ;
- la transmission des données ;
- la fiabilité des données transmises due à la crainte de leur éventuelle mise à disposition des services des impôts.

A cet effet, des appréciations faites du système de production des statistiques au MTCA ne sont pas reluisantes. La figure 7 montre qu'il urge de renforcer le système (87,50%).

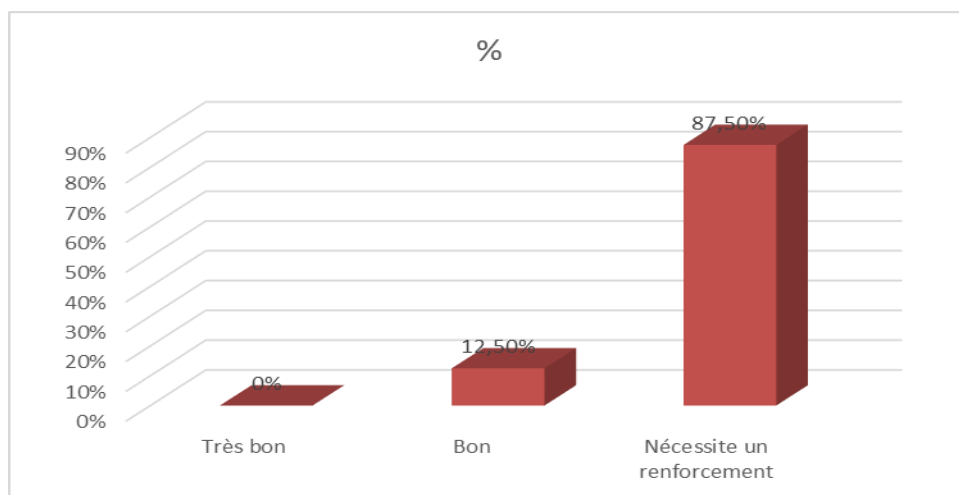


Figure 7 : appréciations du système de production des statistiques au MTCA
Source : enquête de terrain, novembre 2021

Ainsi en termes de renforcement du système statistique au MTCA, les actions stratégiques qui peuvent être menées sont récapitulées dans la figure 8.

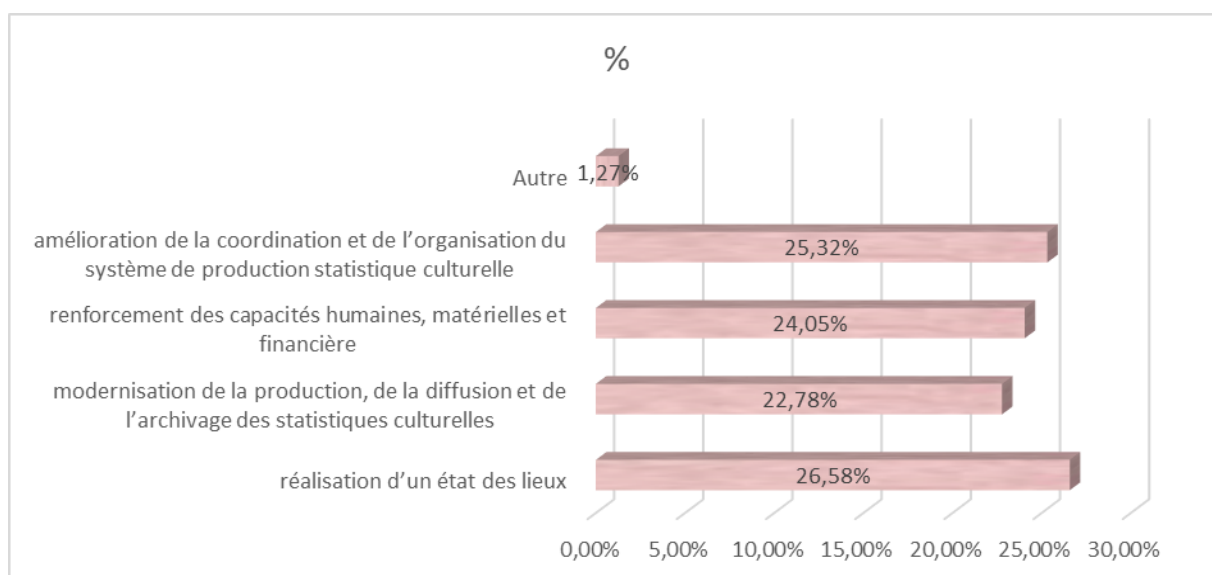


Figure 8 : actions stratégiques pour le renforcement du système statistique
Source : enquête de terrain, novembre 2021

Ces actions sont, entre autres, la « *réalisation d'un état des lieux* » (26,58%) ; « *l'amélioration de la coordination et de l'organisation du système de production statistique culturelle* » (25,32%) ; le renforcement des capacités humaines, matérielles et financière (24,05%) et enfin, la « *modernisation de la production, de la diffusion et de l'archivage des statistiques culturelles* » (22,78%). Quant aux autres propositions, elles sont insignifiantes (01,27%).

Au regard de tout ce qui précède, les enquêtés n'ont pas manqué d'avancer des solutions pour un renforcement effectif du système de production des données statistiques. Leurs choix se retrouvent en synthèse dans la figure 9.

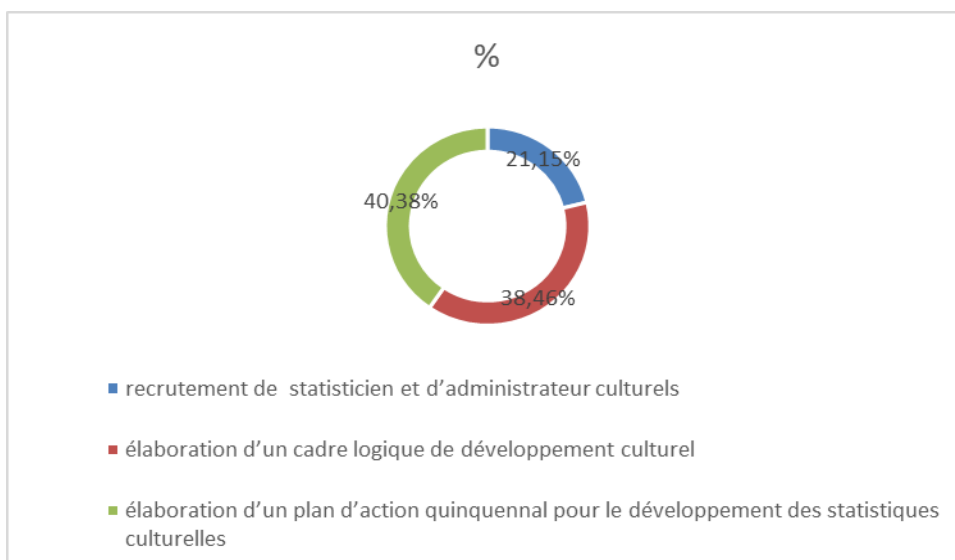


Figure 9 : solutions pour un renforcement effectif du système des statistiques culturelles

Source : enquête de terrain, novembre 2021

Comme solutions, ils ont cité (figure 9) d'abord « l'élaboration d'un plan d'action quinquennal pour le développement des statistiques culturelles » (40,38%) ; ensuite, « l'élaboration d'un cadre logique de développement culturel » (38,46%) et enfin, le « recrutement de statisticiens et d'administrateurs culturels » (21,15%).

2.2. Analyse et interprétation des résultats

Les entretiens semi-directs ont permis de cerner la réalité des statistiques culturelles au MTCA.

L'étude diagnostique du système statistique du ministère en charge de la culture (à travers les enquêtes et les entretiens) et l'analyse des annuaires statistiques du MTCA ont montré un quasi inexistance de données statistiques culturelles manipulables au point de faciliter le calcul de la part de la culture dans le PIB.

2.2.1. Culture comme base économique

Suivant les différents propos retenus, la culture a été érigée en pôle de croissance d'abord dans l'agenda pour un Bénin émergent puis, dans la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCR 2011-2015). Ce qui traduit la contribution potentielle à l'économie reconnue à ce secteur. Cette contribution peut s'apprécier du point de vue des ressources générées par les différents sous-secteurs de la culture.

A titre illustratif, on note que le développement du tourisme culturel génère des ressources au profit du pays à partir de la fréquentation des musées, des sites et monuments culturels et historiques, de la participation aux festivals, de la visite des galeries d'art, etc.

De même, la diffusion de la culture béninoise, à travers les danses, le théâtre, les chants, les ballets et les arts plastiques dans le monde, génère des devises à l'économie nationale.

Cependant à ce jour, aucune étude n'a été réalisée pour définir le poids de la culture dans l'économie du Bénin et peu de données fiables permettent de mesurer l'impact du secteur de façon exhaustive (jusqu'à la rédaction de ce mémoire). Le secteur de la culture est donc confronté à l'inexistence d'un système adéquat de gestion de l'information. Ceci se confirme par le budget alloué au MTCA dans le budget national.

En somme, le secteur de la culture ne génère pas assez de ressources pour la satisfaction des besoins économiques selon les opérateurs culturels. Cependant, le nombre d'acteurs culturels ne cesse d'augmenter (selon le Directeur du Fonds des Arts). On se demande alors pourquoi cette croissance si le secteur ne génère pas de ressources. Par ailleurs, du côté des pays du nord comme la France, il est calculé chaque année la part de la culture dans le PIB (Produit Intérieur Brut). Ce constat permet d'affirmer que le secteur peut contribuer de façon substantielle au développement national à partir du patrimoine culturel existant d'une part, et du potentiel de créativité des acteurs, d'autre part. Ces derniers représentent une ressource capable de donner naissance à de nouvelles activités économiques, génératrices d'emplois, de revenus et de devises qui constituent un facteur de réduction de la pauvreté. L'importance du nombre de créateurs dans le secteur est un indicateur de son fort potentiel de développement, car la « *matière première* », le contenu artistique et culturel, est très abondante et inépuisable. La valorisation de ce potentiel dépendra de la capacité du Bénin à répondre aux problèmes spécifiques du secteur, en structurant les fonctions économiques qui se trouvent en aval de chaque filière et qui permettront de valoriser cette « *capacité créatrice* » en termes de développement économique et social.

2.2.2. Question des statistiques culturelles au MTCA : analyse de l'esprit statistique dans le contexte actuel

D'après les données recueillies, la statistique se définit par un ensemble de fondamentaux, par des principes et une démarche, mais tout cela ne prend corps que dans un ensemble de comportements partagés, de manière d'agir, de manière de penser qu'on appelle « *culture statistique* ». Par exemple, un des éléments fondamentaux de la manière de penser en statistique est défini par l'un d'eux comme le « *rapport que le sujet entretient à l'égard de l'incertitude et de l'erreur, facteurs inhérents à tout acte humain de prise de décision.* ». Cette distanciation nécessaire, par rapport à un résultat observé dû à l'acceptation de l'incertitude, est un comportement fondamental pour les usagers de la statistique, tout particulièrement s'ils sont en recherche de preuve. On peut préjuger

de l'importance de l'environnement communautaire, sociétale et culturel dans la capacité à développer ou non ce rapport à la situation. Ainsi, pour reprendre cet enquête, « *l'esprit statistique requiert un renoncement à l'usage systématique de l'idée de vérité pour chercher à maîtriser celle de vraisemblance, de plausibilité* ». Ici, la culture statistique est définie comme étant l'ensemble des notions élémentaires et des modes de raisonnement permettant à chacun de développer, entre autre, un esprit statistique.

C'est dans ce cadre épistémique et didactique qu'il importe de réfléchir à la construction d'un environnement compréhensif permettant de mieux cerner une statistique culturelle partagée par les agents ou cadres afin de développer l'esprit statistique culturel.

2.3. Vérification des hypothèses

Au Bénin, la gestion et la promotion du secteur de la culture relèvent des attributions du Ministère en charge de la Culture qui travaille en étroite collaboration avec les partenaires techniques et financiers, les partenaires privés, les associations culturelles et les ONG. Il a pour mission la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la politique de l'Etat dans le secteur de la culture. Malheureusement, l'efficacité des différentes structures responsables de la gestion de la culture au Bénin, est limitée du fait des difficultés de plusieurs ordres. Il s'agit des difficultés de mise en œuvre, de manque de synergie ou partenariat, de ressources humaines peu qualifiantes et du faible budget alloué. A cela, s'ajoute l'inexistence de données statistiques fiables qui facilitent les prises de décision. Pour dynamiser le système statistique, des hypothèses ci-après sont formulées : i) la réalisation d'un état des lieux des statistiques culturelles au MTCA permet une bonne évaluation du système de production de données statistiques ; ii) la définition d'actions stratégiques clés participe à la disponibilité à bonne date, de données culturelles fiables au Bénin ; iii) l'adoption d'un cadre logique et d'un plan d'action quinquennal des actions stratégiques à mettre en œuvre, permet une bonne planification pour la disponibilité à bonne date, de données culturelles fiables au MTCA.

Au vu des différentes analyses faites, des données recueillies des enquêtes et des entretiens, il importe de notifier la confirmation de toutes ces hypothèses évoquées.

2.3.1. Impact de l'état des lieux sur les statistiques culturelles

Il ressort des entretiens effectués que, la réalisation d'un état des lieux est le préalable à toute action. Selon, le SGM de ce ministère, la question des statistiques est une priorité pour le gouvernement : « ... *Sans les chiffres, nous ne pouvons pas savoir comment être efficace dans la gestion de toute chose* ... ». Il ajoute que des actions sont faites, mais qu'il n'existe pas un

bon mécanisme de suivi. Il conclut en disant que la dynamisation des statistiques culturelles doit passer par une analyse de l'existant.

Du côté de la Direction de l'Alphabétisation, des livres ou du BUBEDRA, la logique est la même. Les acteurs enquêtés estiment que le système nécessite un renforcement, mais qu'il serait bien de tenir compte de l'existant.

Enfin, la figure 8 confirme l'hypothèse de la réalisation de l'état des lieux avec un pourcentage de 60%.

2.3.2 Impact d'actions stratégiques clés, de l'élaboration d'un cadre logique et d'un plan quinquennal sur les statistiques culturelles.

La résolution de tout problème passe par l'identification ou la détermination des approches de solutions. Dans le cas présent, où il s'agit de dynamiser le système des statistiques culturelles, les approches de solutions émises par les enquêtés sont diverses. Il y en a qui ont suggéré l'élaboration d'un document de stratégie de développement des statistiques. Ledit document définira toute la politique du ministère en termes de développement de statistiques culturelles et se fera accompagné d'un plan d'action quinquennal et doté d'un mécanisme de recherche de financement et de suivi-évaluation. Ce groupe d'enquêtés est constitué essentiellement des chefs de service de la DPP. Cette approche de solution trouve son existence dans le Plan de Travail Annuel 2021 de la Direction. En effet, il est inscrit dans ce plan une activité intitulé : « *Elaboration du Plan Stratégique de Développement des Statistiques Culturelles* » D'un autre côté, il y a le groupe des enquêtés qui pensent que doter le MTCA d'un nouveau document stratégique serait de trop. Pour eux, l'urgence ne devrait pas être l'élaboration d'une stratégie, mais plutôt la définition d'un plan d'action stratégique en se basant sur le document de la troisième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-2020-2023) élaboré et validé par l'InStaD en septembre 2019. Il faut rappeler que ce second groupe est constitué dans la majorité, des cadres de l'InStaD.

Il ressort de l'analyse de ces deux approches, que la dotation d'un plan d'action est une solution efficace pour la dynamisation du système statistique. Cette analyse confirme les deux dernières hypothèses. Par ailleurs, l'analyse des figures 5, 6 et 7 contribue largement à la vérification des hypothèses. Aussi les réponses des enquêtés par rapport à la question 7 du questionnaire confirment-elles l'urgence de définir des actions stratégiques et de doter le MTCA d'un plan d'action.

Chapitre 3 : PROPOSITION D’ACTIONS STRATEGIQUES DE RENFORCEMENT DU SYSTEME STATISTIQUE : PROJET D’ELABORATION D’UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES CULTURELLES AU MTCA

(Fiche d’identité synthétique du projet)

Nom du projet : Elaboration d’un plan de développement des statistiques culturelles au MTCA

Objectif global : Doter le MTCA d’un plan de développement des statistiques culturelles

Objectifs spécifiques :

OS 1 : Renforcer les structures spécifiques de production statistique, en moyens humains, matériels et financiers adéquats.

OS 2 : Développer la culture statistique dans les autres structures publiques et privées.

OS 3 : Renforcer la production des données fiables, désagrégées, exhaustives et très accessibles aux utilisateurs.

OS 4 : Renforcer la collaboration en matière de production statistique avec les structures partenaires.

OS 5 : Améliorer le cadre institutionnel et juridique de production statistique

Résultats :

R1 : les structures spécifiques de production statistique sont renforcées en moyens humains, matériels et financiers adéquats.

R2 : la culture statistique est développée dans les structures publiques et privées.

R3 : la production des données fiables est renforcée, désagrégée et exhaustives et très accessibles aux utilisateurs.

R4 : la collaboration en matière de production statistique avec les structures partenaires est renforcée.

R5 : le cadre institutionnel et juridique de production statistique du MTCA est amélioré

Localisation : DPP/MTCA

Durée : 5ans

Bénéficiaires : Cadres et décideurs du MTCA ; PTFs ; Chercheurs ; Acteurs culturels ;
Mécènes ; Etudiants ; Enseignants

Porteur du projet : DPP/MTCA du Bénin

Budget : 853 millions FCFA

Financement : Budget National, PTFs

La valorisation des acteurs culturels nécessite un système d'information culturelle dynamique et une bonne communication. De même, la vision de la politique commune de développement culturel au sein de l'UEMOA qui est de faire de la culture à l'horizon 2020 "un pilier" des stratégies pour l'intégration des peuples, grâce à son patrimoine culturel riche et diversifié ne saurait se réaliser que sur la base d'un bon système d'information qui passe par le renforcement du système statistique de chaque nation membre. – Le Bénin se doit de renforcer son système et le présent chapitre est consacré à la proposition d'actions pour atteindre cet objectif.

3.1. Proposition de solutions

Plusieurs solutions sont envisageables pour dynamiser le système. Au nombre de celles-ci, on peut citer :

- 1- le développement d'une politique conséquente en matière du patrimoine culturel et culture ;
- 2- l'amélioration du cadre institutionnel et juridique de gestion des statistiques culturelles ;
- 3- le recrutement de personnel additionnel de qualité (statisticiens, administrateurs culturels, économistes) ;
- 4- le renforcement de capacités du personnel existant en maîtrise de gestion de données culturelles ;
- 5- la contextualisation et l'adoption des indicateurs thématiques pour la culture dans l'agenda 2030 par le personnel ;
- 6- l'élaboration d'une stratégie de développement des statistiques ;
- 7- la réalisation d'un état des lieux de tout le système ;
- 8- l'élaboration d'un plan d'action quinquennal ;
- 9- la recherche de financement pour les activités de collecte, de traitement et de diffusion d'information ;
- 10- l'élaboration d'un mécanisme de suivi évaluation de la stratégie ;
- 11- la mise en place d'un compte satellite pour la gestion de la culture ;
- 12- le calcul de la contribution de la culture dans le PIB.

Le présent document va se focaliser sur les objectifs qu'il s'est fixé à savoir : la réalisation de l'état des lieux des statistiques culturelle au MTCA à travers l'analyse SWOT et

l'élaboration d'un cadre logique et d'un plan d'action quinquennal pour la mise en œuvre des actions stratégiques.

3.2. Etat des lieux et définition des actions stratégiques pour un développement statistique au MTCA

Une bonne analyse SWOT de la question des statistiques culturelles au MTCA permettra d'identifier avec précision les axes stratégiques sur lesquels on pourra mener des actions afin de dynamiser le système.

Au regard des données recueillies lors du travail de terrain, il est constaté une faible collaboration entre les parties prenantes ne facilitant pas la collecte exhaustive des données.

En dépit des efforts fournis par les acteurs des collectivités territoriales en matière de production statistique, des insuffisances suivantes sont constatées :

- la faible maîtrise du système de production statistique par les collectivités territoriales (CT) ;
- La faible collaboration entre les CT et la DPP ne facilite pas la collecte exhaustive des statistiques.

Ces appuis demeurent malheureusement insuffisants au regard des besoins des acteurs pour le développement des activités statistiques.

D'une façon globale, l'absence d'un manuel de procédure définissant le rôle et les modalités d'intervention des différentes catégories d'acteurs en matière de collecte, de production et de diffusion d'informations statistiques, notamment dans le domaine de la culture, ainsi que le faible niveau de collaboration entre les acteurs sectoriels constituent les principales entraves au développement des statistiques de la culture. De même, il est constaté que les indicateurs thématiques pour la culture dans le programme de développement durable à l'horizon 2030 ne sont pas maîtrisés par les responsables actuels. Pour preuve, ces indicateurs ne figurent pas dans les annuaires statistiques du MTCA.

Enfin, le dysfonctionnement de la structure et sa substitution de fait, par la mise en place d'un système informel de coordination de la production interne des statistiques semblent dissimuler cette défaillance organisationnelle. Aussi faut-il faire observer, l'absence de représentants du secteur privé dans la collecte des données statistiques; toute chose qui ne favorise pas la responsabilisation, l'adhésion et l'appropriation de la politique de production des statistiques culturelles.

Les forces et faiblesses, les opportunités et menaces du secteur des statistiques culturelles au MTCA peuvent se résumer dans le tableau suivant :

Tableau III : récapitulatif de l'état des lieux sur les statistiques culturelles au MTCA

Forces	Faiblesses
-Prise de conscience de la nécessité d'élaborer des statistiques culturelles - Volonté de disposer des données statistiques - Existence d'une direction chargée de la production de statistiques culturelles - Collecte de statistiques de routine ou de sources administratives - Existence d'une cellule statistique au sein du MTCA ; -Existence de politiques nationales de la culture ; -Production et diffusion régulière des documents statistiques (annuaires) ; -Existence d'une base de données statistique ; -Introduction des modules statistiques dans certains curricula de formation ; -opportunités d'emplois dans le secteur culturel; -secteur très porté dans le PAG 2021-2026 ; -Existence de structures déconcentrées au niveau des 12 départements.	- Manque d'un cadre de développement de la Culture intégrée dans un cadre global de développement - Existence d'une cellule statistique non fonctionnelle - Pas de relations formelles avec le secteur privé - Insuffisance de mobilisation de ressources financières - Faible culture des statistiques au sein des structures sous tutelles et direction techniques et centrales ; - Faible dynamisme des faitières de la culture dans la production et transmission des informations statistiques ; - Faible niveau d'application des textes relatifs à la transmission des informations statistiques ; - Absence des données sur les situations de référence ; - Insuffisance de ressources humaines qualifiées; - Insuffisance des ressources matérielles et financières ; - Production de données statistiques culturelles et touristiques non exhaustives ; - Production tardive des documents ; - Difficulté de renseigner certains indicateurs de performance ; - Faible diffusion des documents statistiques. - Absence de structuration de la plupart des filières – secteur informel encore très présent - Absence d'indicateurs communs objectivement vérifiables pour mesurer l'impact social et économique de la culture – par conséquent, absence de statistiques fiables et vérifiables - faible coordination de l'activité culturelle - Inexistence de méthodologies de collecte de données dans certaines filières culturelles (cinéma, industrie culturelle, consommation de biens culturels, ...) - Inexistence d'un compte satellite pour la culture ; - Inexistence d'un dispositif pour faciliter le renseignement de tous les Indicateurs UNESCO de la Culture pour le Développement. - Inexistence d'outils techniques de collectes de données statistiques sur les manifestations culturelles - Inexistence d'un partenariat entre le MTCA et les centres de formations professionnelles comme l'INMAAC

Source : enquête de terrain, novembre 2021

Tableau IV: récapitulatif de l'état des lieux sur les statistiques culturelles au MTCA (suite)

Opportunités	Menaces
- Création d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable au développement de statistiques culturelles ; - Prise en compte du secteur culturel comme facteur de développement dans les programmes nationaux ; - Création de dispositifs de production et de suivi de statistiques culturelles ; - Elaboration d'outils de collecte de données de statistiques culturelles harmonisés ; - Formation de quelques cadres nationaux en élaboration de statistiques culturelles ; - Engagement des organisations internationales pour le développement des statistiques culturelles; -Prise en compte de la culture parmi les secteurs porteurs; - Existence de structures faitières de la culture ; - Existence d'offres de formation en statistique ; - Intérêt grandissant de certains PTF pour accompagner le développement des statistiques ;	- Absence de prise de conscience, de continuité et de synergie de l'action culturelle des responsables (ministères, PTF) ; - Manque de coordination entre ministères et absence quasi totale de suivi intersectoriel ; - Manque d'enquêtes de terrain régulières pour prendre en compte le secteur informel dans les données destinées aux statistiques – et par ailleurs statistiques non fiables en raison du manque de mécanismes adéquats ; - Manque de formation et d'encadrement des acteurs et entrepreneurs ; - Persistance de l'informel et du manque de structuration des filières ; - Méfiance des opérateurs pour la transmission des données fiables et exhaustives en raison de la crainte du fisc ; - Menace sécuritaire ; -Menace sanitaire : Covid 19.

Source : enquête de terrain, novembre 2021

A l'analyse du tableau ci-dessus, il ressort un très faible équipement en matériel au profit de la production statistique et une absence d'outils spécifiques (logiciels, réseau intranet, ...) indispensables à un bon traitement et à l'analyse des données statistiques.

Il apparait nécessaire de doter conséquemment les structures en charge de la production statistique en outils spécifiques et en logistique, de renforcer en quantité le matériel existant et d'en assurer la maintenance.

Somme toute, l'absence d'études d'impact économique du secteur est un obstacle majeur pour les responsables qui doivent démontrer, à l'ensemble des décideurs politiques, que la culture a un impact significatif en termes de développement. Les politiques publiques dans le secteur sont tributaires de la disponibilité de données chiffrées permettant de plaider la cause d'une stratégie plus marquée d'appui au secteur.

Par ailleurs, le principal défi du développement des statistiques du MCAT est d'abord de pouvoir renseigner et suivre les principaux indicateurs afin de faciliter les prises de décisions et l'évaluation des politiques publiques. La relève de ce défi au regard de l'analyse SWOT ci-dessus repose sur la définition de certaines actions stratégiques essentielles. Il s'agira de :

- **renforcer les capacités opérationnelles des structures de production de statistique**

Le développement des statistiques passe nécessairement par une mobilisation conséquente des ressources aussi bien humaines, matérielles que financières. Le diagnostic a révélé une faible

affectation des ressources humaines spécialisées dans les structures de production, un faible équipement et une dotation financière en deçà des moyens nécessaires pour l'encreage d'une culture statistique dans le département. Le renforcement et l'affectation adéquate de ces ressources demeurent ainsi un défi majeur que le Plan stratégique devra relever.

▪ **moderniser la production, la diffusion et l'archivage des statistiques culturelles**

La production statistique actuelle du ministère est partielle et insuffisamment désagrégée au niveau des sous composantes, ce qui ne permet pas une bonne connaissance des opportunités offertes par le secteur. L'amélioration de la qualité de la production statistique passe par l'adoption de nouvelles techniques et méthodes de production. Le défi à relever est de doter les structures d'outils modernes de production, de diffusion et d'archivage des données statistiques.

▪ **améliorer la coordination et l'organisation du système de production statistique culturelle**

Le diagnostic a révélé l'intervention de plusieurs structures dans la chaîne de production des statistiques culturelles et touristiques. Cette multiplicité d'acteurs, en l'absence d'un cadre formel de coordination des interventions, handicape l'efficacité des actions. Il est nécessaire de mettre en place un dispositif cohérent et dynamique de production statistique.

Sur la base de ces trois axes stratégiques, nous allons proposer un cadre organique et un plan d'action quinquennal.

3.3. Elaboration d'un cadre organique et d'un plan d'action quinquennal de la mise en œuvre des actions stratégiques.

3.3.1. Cadre organique

AXE 1 : Renforcement des capacités humaines, matérielles et financières du système de production statistique de la culture

OS 1 : Renforcer les structures spécifiques de production statistique, en moyens humains, matériels et financiers adéquats.

OS 2 : Développer la culture statistique dans les autres structures publiques et privées.

Résultats attendus :

- toutes les structures renforcées produisent régulièrement des statistiques ;
- la qualité des informations statistiques est améliorée ;
- la visibilité des performances de chaque filière est améliorée.

Indicateur de résultat 1 : Taux d'exécution des activités statistiques programmées.

Indicateur de résultat 2 : Proportion des structures fournissant régulièrement des données statistiques exhaustives.

Indicateur de résultat 3 : taux de satisfaction des utilisateurs sur la qualité des statistiques culturelles.

Taux de progression des structures privées fournissant régulièrement des données statistiques exhaustives.

Proportion des filières disposant de données exhaustives.

Proportion des départements disposant des données statistiques sur la culture.

Les actions prioritaires retenues pour parvenir à cet objectif sont :

Action 1 : Renforcement des compétences et des effectifs des structures de production statistique.

Action 2 : Renforcement des capacités matérielles et financières des structures de production statistique.

Action 3 : Soutien à la production statistique dans les autres structures du MTCA et du privé.

AXE 2 : Modernisation de la production, de la diffusion et de l'archivage des statistiques culturelles

L'amélioration de la qualité de la production statistique passe par l'adoption de nouvelles techniques et méthodes de production basées sur l'utilisation des outils modernes de collecte, de traitement et d'analyse des données statistiques. L'objectif stratégique visé par cet axe est de produire des données fiables, désagrégées et exhaustives, accessibles aux utilisateurs.

OS 1 : Renforcer la production des données fiables, désagrégées et exhaustives, accessibles aux utilisateurs.

Résultats attendus :

- La fiabilité de la base de données statistiques culturelles est améliorée ;
- L'exhaustivité de la base de données statistiques culturelles est effective ;
- Les utilisateurs ont facilement accès aux informations statistiques ;

Indicateur de résultat 1 : proportion de sous composantes de la culture fournissant des données exhaustives ;

Indicateur de résultat 2 : taux de satisfaction des utilisateurs sur la fiabilité des données statistiques culturelles.

Indicateur de résultat 3 : taux de satisfaction des utilisateurs sur l'exhaustivité des données statistiques culturelles.

Indicateur de résultat 4 : taux de diffusion des documents statistiques.

Les actions prioritaires retenues pour parvenir à cet objectif sont :

Action 1 : Modernisation de la collecte, du traitement et de l'analyse des données statistiques.

Action 2 : Renforcement de la production des données statistiques en quantité et en qualité.

Action 3 : Amélioration de la diffusion des données statistiques.

AXE 3 : Amélioration de la coordination et de l'organisation du système de production statistique culturelle

Force est de reconnaître qu'il existe au niveau du département de la culture, une faible coordination entre les acteurs internes du département d'une part, et entre le département et les autres acteurs d'autre part. Cette faiblesse ne permet pas une meilleure capture des informations statistiques culturelles pour leur intégration dans le système statistique national. Pour ce faire, les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis :

OS 1 : Renforcer la collaboration en matière de production statistique avec les structures partenaires ;

OS 2 : Améliorer le cadre institutionnel et juridique de production statistique.

Résultats attendus :

- Les indicateurs liés au secteur de la culture sont davantage pris en compte dans les productions statistiques des ministères et institutions partenaires ;
- L'efficacité et l'efficience du système de production statistique sont renforcées ;
- La contribution des acteurs non étatiques (privés et associations) à la production statistique est améliorée.

Indicateur de résultats 1 : Proportion des ministères et institutions produisant des données intéressant la culture.

Indicateur de résultats 2 : Proportion des acteurs non étatiques fournissant des données statistiques exhaustives.

Indicateur de résultats 3 : Proportion des indicateurs de performance du secteur renseignés.

Les actions prioritaires retenues pour parvenir à cet objectif sont :

Action 1 : Renforcement du cadre organisationnel et juridique.

Action 2 : Renforcement des cadres de concertations entre les structures.

Action 3 : Renforcement de la coopération.

De ce cadre, on peut décliner un plan d'action.

3.3.2. Proposition d'un plan d'action quinquennal

Tableau V : élaboration d'un cadre organique et d'un plan d'action quinquennal de la mise en œuvre des actions stratégiques.

Intitulé du plan d'action :				Plan d'action quinquennal de développement des statistiques																	
Intitulé du référentiel Ministériel :				Plan Stratégique National de la Culture (PSNC)																	
Impact escompté du PSD-SCT :				La gouvernance du secteur et la compétitivité des entreprises de la culture sont améliorées																	
AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES DU SYSTEME DE PRODUCTION STATISTIQUE DE LA CULTURE																					
Objectif stratégique 1.1 : Renforcer les structures spécifiques de production statistique, en moyens humains, matériels et financiers adéquats																					
Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière (en million)					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Action 1.1.1 : Renforcement des compétences et des effectifs des structures de production statistique																					
Activité 1.1.1.1 : Faire le plaidoyer en vue d'une mise à la disposition des structures de production statistique du MTCA des profils spécifiques (Ingénieurs statisticiens, statisticiens, informaticiens, administrateurs Culturels, Économistes)	Des agents spécialisés (Ingénieurs statisticiens, statisticiens, informaticiens administrateurs Culturels, Économistes,) sont mis à la disposition du MTCA	Nombre de cadres de concertation tenu Nombre de cadres déployés	DAF	Budget de l'Etat	ND	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	2	2	2	2	2	10
Activité 1.1.1.2 : Mettre à la disposition des structures de production statistique du MCAT du personnel en nombre et en qualité	9 agents formés en statistique et 2 informaticiens sont mis à la disposition des structures de production statistique	Nombre d'agents mis à la disposition des structures de production statistique	MTFP	Budget de l'Etat	ND	1	2	3	3	2	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM	PM	PM

AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES DU SYSTEME DE PRODUCTION STATISTIQUE DE LA CULTURE																					
Objectif stratégique 1.1 : Renforcer les structures spécifiques de production statistique, en moyens humains, matériels et financiers adéquats																					
Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Action 1.1.1 : Renforcement des compétences et des effectifs des structures de production statistique																					
Activité 1.1.1.3: Appuyer la formation des agents en statistique dans des écoles spécialisées de formation	Un module en statistique est dispensé dans la filière culture de l'INMAAC	Nombre de disciplines du module dispensé	DAF/DPP	Budget de l'Etat	ND	-	2	2	3	3	x	x	x	x	x		1.5	1.5	2	2	7
Activité 1.1.1.4 : organiser des sessions de formations en technique d'enquête/ sondage pour l'élaboration des documents statistiques du MTCA	Cinq (5) sessions de formation en technique d'enquête/sondage sont organisées	Nombre de sessions organisé	InStaD	Budget de l'Etat	ND	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	5	5	5	5	5	25
Activité 1.1.1.5 : organiser des sessions de formation sur les techniques de collecte de données statistiques culturelles	Cinq (5) sessions de formation sur les techniques de collecte de données statistiques culturelles sont organisées	Nombre de sessions organisé	InStaD	Budget de l'Etat	1	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	5	5	5	5	5	25

AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES DU SYSTEME DE PRODUCTION STATISTIQUE DE LA CULTURE																					
Objectif stratégique 1.1 : Renforcer les structures spécifiques de production statistique, en moyens humains, matériels et financiers adéquats																					
Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Action 1.1.1 : Renforcement des compétences et des effectifs des structures de production statistique																					
Activité 1.1.1.6 : organiser des sessions de formation en technique d’analyse et de traitement des données statistiques culturelles	Cinq (5) sessions de formation en technique d’analyse et de traitement des données statistiques culturelles	Nombre de sessions organisé	InStad	Budget de l’Etat	ND	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	5	5	5	5	5	25
Activité 1.1.1.7 : introduire les modules statistiques dans toutes les filières culturelles des écoles de formation professionnelle.	Des modules statistiques sont dispensés dans toutes les écoles de formation professionnelle de la Culture	Nombre d’écoles professionnelles ayant introduit des modules statistiques	DPP	Budget de l’Etat	ND	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM	PM	
Action 1.1.2 : Renforcement des capacités matérielles et financières des structures de production statistique																					
Activité 1.1.2.1 : Doter les structures de production statistique du MTCA en matériels informatiques et de reprographies (ordinateurs complet, photocopieuses, connexion internet, disques durs externes, clé USB...) en quantité et en qualité	Les structures de production statistique sont suffisamment dotées en matériel informatique et de reprographie	Proportion des structures dotée en matériel informatique et de reprographie	DAF/DPP/DSI	Budget de l’Etat /PTF	ND	50 %	65 %	70 %	75 %	80 %	x	x	x	x	x	20	25	30	35	40	150

AXE STRATEGIQUE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES DU SYSTEME DE PRODUCTION STATISTIQUE DE LA CULTURE																					
Objectif stratégique 1.1 : Renforcer les structures spécifiques de production statistique, en moyens humains, matériels et financiers adéquats																					
Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Action 1.1.2 : Renforcement des capacités matérielles et financières des structures de production statistique																					
Activité 1.1.2.2 : Equiper les structures spécifiques de production statistique en matériels roulants performants. (Véhicule, moto...)	Les structures spécifiques de production statistique disposent de véhicules Pick up pour assurer la collecte de données	Nombre de véhicules affectés aux structures spécifiques de production statistique	DAF/DPP	Budget de l'Etat/PTF	0	-	1	1	-	1	x	x	x	x	x		25	25		25	75
Activité 1.1.2.3 : Doter les structures spécifiques de production de bureaux adéquats et suffisants	Les structures spécifiques de production statistique disposent suffisamment de bureaux	Nombre de bureaux mis à la disposition des structures	Cabinet MTCA/ DAF/DPP	Budget de l'Etat	1	2	1	-	1	1	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Activité 1.1.2.4 : organiser une table ronde avec tous les PTF (s) pour la mobilisation des financements de production statistique	Les PTF participent à hauteur de 80% au financement des activités statistiques	Part des PTF dans le financement de la production statistique	Cabinet MTCA DAF DPP	Budget de l'Etat/PTF	0%	25 %	40 %	60 %	75 %	80 %	x	x	x	x	x	3	3	3	3	3	15
Activité 1.1.2.5 : Doter les structures spécifiques de production statistiques de budget conséquent	DPP disposent d'un budget conséquent pour la production statistique	Part du budget des structures spécifiques dans le budget du MTCA	Cabinet/ DAF/DPP	Budget de l'Etat	5%	10 %	13 %	-	15 %	20 %	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Total OS1.1 (1)																17	18.5	18.5	19	19	92
Objectif stratégique 1.2 : Développer la culture statistique dans les autres structures publiques et privées																					
Action 1.2.1 : Soutien à la production statistique dans les autres structures du MTCA et du privé																					

Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Activité 1.2.1.1 : Organiser des sessions de sensibilisation sur les statistiques culturelles	Cinq (5) sessions de formations sont organisées sur les statistiques culturelles	Nombre de sessions de sensibilisation organisé	DPP	Budget de l'Etat	0	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	4	4	4	4	4	20
Activité 1.2.1.2 : organiser des sessions de formation sur les techniques de collecte de données statistiques culturelles	Cinq (5) sessions de formation sur les techniques de collecte de données statistiques culturelles sont organisées	Nombre de sessions organisé	InStaD/DPP	Budget de l'Etat	0	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	4	4	4	4	4	20
Activité 1.2.1.3 : organiser des sessions de formation en technique d'analyse et de traitement des données statistiques culturelles	Cinq (5) sessions de formation en technique d'analyse et de traitement des données statistiques culturelles	Nombre de sessions organisé	InStaD/DPP	Budget de l'Etat	0	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	4	4	4	4	4	20
Activité 1.2.1.4 : Appuyer la formalisation des cadres de production statistique au sein des autres structures de MTCA	Quatre (4) structures du MTCA sont appuyées pour la formalisation des cadres de production statistique	Nombre de cadres formalisé	DPP	Budget de l'Etat	0	-	1	1	1	1	x	x	x	x	x	2	2	2	2	2	10
Activité 1.2.1.5 : Appuyer les autres structures du MTCA à l'élaboration des outils de collecte et à la création des bases de données.	Quatre (4) structures du MTCA sont appuyées pour l'élaboration des outils de collecte et à la création des bases de données	Nombre de structures appuyé	DPP	Budget de l'Etat	0	-	1	1	1	1	x	x	x	x	x	2	2	2	2	2	10
Total OS1.2 (2)																16	16	16	16	16	80
TOTAL AXE 1 : (1) + (2)																33	34. 5	34. 5	35	35	172

AXE STRATEGIQUE 2 : MODERNISATION DE LA PRODUCTION, DE LA DIFFUSION ET DE L'ARCHIVAGE DES STATISTIQUES CULTURELLES																					
Objectif stratégique 2.1 : Renforcer la production des données fiables, désagrégées, exhaustives et accessibles aux utilisateurs																					
Action 2.1.1 : Modernisation de la collecte, du traitement et l'analyse des données statistiques																					
Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Activité 2.1.1.1 : Elaborer une base de données des statistiques culturelles	Une (1) base de données des statistiques culturelles est élaborée	Nombre de base de données	DPP	Budget de l'Etat	0	1	-	-	-	-	x	x	x	x	x	20	-	-	-	-	20
Activité 2.1.1.2 : Elaborer des méthodologies de collecte de données des filières basées sur les outils modernes de collecte	Des méthodologies de collecte de données de huit (8) filières basées sur les outils modernes de collecte sont élaborées	Nombre de document de méthodologie de collecte de données élaboré	DPP	Budget de l'Etat	0	1	1	2	2	2	x	x	x	x	x	2	2	4	4	4	16
Activité 2.1.1.3 : Mettre en place des plateformes de collecte	Des plateformes de collecte sont mises en place	Nombre de plateformes	DPP	Budget de l'Etat	ND	-	1	-	1	-	x	x	x	x	x	-	10	-	10	-	20
Activité 2.1.1.4 : Acquérir les logiciels de traitement de données	Deux (2) logiciels de traitement de données de dernière génération sont acquis	Nombre de logiciels	DPP	Budget de l'Etat	0	-	1	-	1	-	x	x	x	x	x	-	1	-	1	-	2

Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Activité 2.1.1.5 : Acquérir des outils modernes de collecte de données	Des outils modernes de collecte de données sont acquis	Nombre d'outils	DAF/DPP	Budget de l'Etat	ND	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	2	2	2	2	2	10
Activité 2.1.1.6 : Assurer la production courante des statistiques	La production courante des statistiques est assurée	Taux de production des activités courantes des statistiques	DPP	Budget de l'Etat	50%	60 %	65 %	70 %	80 %	95 %	x	x	x	x	x	50	75	80	85	100	390
Activité 2.1.1.7 : Faire des plaidoyers pour la prise en compte des statistiques culturelles dans les enquêtes nationales et veiller à la création d'un compte satellite pour la culture	Les indicateurs macroéconomiques du secteur culturel sont pris en compte dans les enquêtes nationales le compte satellite est créé pour la culture	Nombre d'indicateur pris en compte	DPP InStaD	Budget de l'Etat	0	2	2	-	-	-	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Total OS2.1 (1)																74	90	86	102	106	458
Action 2.1.2 : Renforcement de la production des données statistiques en quantité et en qualité																					
Activité 2.1.2.1 : Identifier les besoins en statistique culturelle non couverts	Les besoins en statistique culturelle non couverts sont identifiés	Proportion des besoins en statistiques couverts	DPP	Budget de l'Etat	ND	65 %	70 %	80 %	85 %	90 %	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Activité 2.1.2.2 : Elaborer des méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse de données pour les besoins exprimés	Des méthodologies de collecte, de traitement et d'analyse de données pour les besoins exprimés sont élaborées	Proportions des méthodologies élaborées	DPP	Budget de l'Etat	ND	65 %	70 %	80 %	85 %	90 %	x	x	x	x	x	6	6	6	6	6	30
Activité 2.1.2.3 : Elargir le champ de collecte des données statistiques culturelles	Des nouveaux tableaux sont insérés dans l'annuaire statistique du MTCA	Nombre de tableaux	PSDSC	Budget de l'Etat	27	3	5	5	5	5	x	x	x	x	x	10	10	10	10	10	50
Total OS2.2(2)																16	16	16	16	16	80

Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Action 2.1.3 : Amélioration de la diffusion et de l'archivage des données statistiques																					
Activité 2.1.3.1 : Créer une base de données web pour la diffusion des productions statistiques	Une (1) base de données web pour la diffusion des productions statistiques est créée	Existence de la base	DPP DSI	Budget de l'Etat	0	-	1	-	-	-	x	x	x	x	x	-	20	-	-	-	20
Activité 2.1.3.2 : Elaborer un plan de diffusion des statistiques culturelle	Un (1) plan de diffusion est élaboré	Existence du plan	DPP	Budget de l'Etat	ND	1	-	-	-	-	x	x	x	x	x	2	-	-	-	-	2
Activité 2.1.3.3 : Vulgariser les résultats des données statistiques des différentes enquêtes par des canaux de diffusion	Les résultats des données statistiques des différentes enquêtes sont vulgarisés par des canaux de diffusion	Nombre de canaux crée	DPP DSI	Budget de l'Etat	ND	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	2	2	2	2	2	10
Activité 2.1.3.4 : Mettre en place un système d'archivage des productions statistiques	Un (1) système d'archivage des productions statistiques est mis en place	Existence du système	DPP DSI	Budget de l'Etat	ND	-	1				x	x	x	x	x	-	3	-	-	-	3
Total OS2.3 (3)																4	25	2	2	2	35
TOTAL AXE 2 : (1) + (2) +(3)																94	131	104	120	124	573

AXE STRATEGIQUE 3 : AMELIORATION DE LA COORDINATION ET DE L'ORGANISATION DU SYSTEME DE PRODUCTION STATISTIQUE CULTURELLE																						
Objectif stratégique 3.1 : Renforcer la collaboration en matière de production statistique avec les structures partenaires																						
Action 3.1.1 : Renforcement des cadres de concertations entre les structures																						
Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total	
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A		
Activité 3.1.1.1 : Mettre en place un cadre de concertation interne au MTCA sur les statistiques	Un (1) cadre de concertation interne au MTCA sur les statistiques est mis en place	Nombre de cadre	DPP/ Cabinet	Budget de l'Etat	0	-	1	-	-	-	x	x	x	x	x	-	5	-	-	-	5	
Activité 3.1.1.2 : Participer aux cadres de concertation nationaux	les cadres du MTCA ont participé aux cadres de concertation nationaux	Taux de participation	DPP/	Budget de l'Etat	100%	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	x	x	x	x	x	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
Total OS3.1(1)																-	5	-	-	-	-	5
Action 3.1.2 : Renforcement de la coopération																						
Activité 3.1.2.1 : Participer aux cadres de concertation internationaux sur le développement des statistiques	Les cadres de la DPP ont participé aux cadres de concertation internationaux sur le développement des statistiques	Nombre de participation	DPP Cabinet	Budget de l'Etat	ND	2	2	2	2	2	x	x	x	x	x	6	6	6	6	6	30	
Activité 3.1.2.2 : Conclure et mettre en œuvre des accords de partenariat avec les institutions régionales et internationales	Trois (3) accords de partenariat avec les institutions régionales et internationales sont conclus et mis en œuvre	Nombre d'accords conclus et mis en œuvre	DPP Cabinet	Budget de l'Etat	ND	-	1	1	1	-	x	x	x	x	x	-	4	4	4	-	12	
Total OS3.1(2)																6	10	10	10	6	42	
TOTAL AXE 3.1 (1) + (2)																6	15	10	10	6	47	

Objectif stratégique 3.2 : Améliorer le cadre institutionnel et juridique de production statistique																					
Action 3.2.1 : Renforcement du cadre organisationnel et juridique																					
Actions/activités	Résultats/Produits attendus	Indicateurs	Responsables	Source de financement	Valeurs de référence (année du démarrage)	Cibles					Programmation physique					Programmation financière					Coût total
						1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	1 ^{ère} A	2 ^{ème} A	3 ^{ème} A	4 ^{ème} A	5 ^{ème} A	
Activité 3.2.1.1 : Elaborer des textes portant modalités de collecte et de transmission des données statistiques	Des textes portant modalités de collecte et de transmission des données statistiques sont élaborés	Nombre de textes élaborés	DPP/SGM/Cabinet	Budget de l'Etat	1	1	1	1	-	-	x	x	x	x	x	6	6	6	-	-	18
Activité 3.2.1.2 : Relire l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement de la cellule statistique	L'arrêté portant création, organisation et fonctionnement de la cellule statistique est relu	Existence du nouvel arrêté	DPP/SGM/Cabinet	Budget de l'Etat	1	1	-	-	-	-	x	x	x	x	x	3	-	-	-	-	3
Activité 3.2.1.3 : Organiser des séances d'appropriation de la réglementation sur les statistiques culturelles et touristiques	Cinq (5) séances d'appropriation de la réglementation sur les statistiques culturelles et touristiques sont organisées	Nombre de séances	DPP/PSDS C	Budget de l'Etat	ND	1	1	1	1	1	x	x	x	x	x	8	8	8	8	8	40
Total OS3.2																17	14	14	8	8	61
TOTAL AXE 3 : TOTAL AXE 3.1 (1) + (2) + Total OS3.2																23	29	24	18	14	108
TOTAL GENERAL : TOTAL AXE 1+ TOTAL AXE 2+ TOTAL AXE 3																150	194.5	162.5	173	173	853

Le plan d'action ainsi élaboré, pour être mis en œuvre doit se doter d'une stratégie de mise en œuvre, d'un mécanisme de financement et de suivi-évaluation.

3.3.2.1. Stratégie de mise en œuvre et mécanisme de suivi et évaluation

Ces instruments sont, entre autres, des Plans de Travail Annuels (PTA), des outils de reporting et d'évaluation (le cadre de mesure des rendements, les rapports d'activités trimestriels, et les rapports de performance) et un plan de communication opérationnel.

En effet, le plan d'action décline les objectifs stratégiques en actions et en activités. Il prend la forme de plans triennaux glissants sur la période choisie. Ainsi, ce plan d'action identifie et porte toutes les transformations à opérer afin de disposer des statistiques fiables et adaptées aux besoins de la culture à la fin quinquennat.

Parlant des Plans de travail annuels, ils sont les tranches annuelles du plan d'action et constituent un ensemble cohérent d'activités qui doivent être mises en œuvre avec les moyens fournis afin d'atteindre des objectifs. Ces Plans de travail annuels seront élaborés suivant un canevas qui permet d'appréhender les objectifs spécifiques, les résultats attendus, le chronogramme annuel de mise en œuvre, les indicateurs, les cibles, les montants prévisionnels des activités et les sources de financement.

S'agissant des outils de reporting et d'évaluation, ils sont le cadre de mesure des rendements, les rapports d'activités trimestriels et les rapports de performance ; ils permettent de suivre et d'évaluer les performances atteintes au cours de la période.

Pour finir, le plan de communication opérationnel implique des parties prenantes dans la mise en œuvre du plan d'action (Etat, Collectivités territoriales, OSC, secteur privé et PTF) et permet d'assurer une participation et une responsabilisation réelles. Tout cela se fera à travers une communication efficace, bâtie autour d'un plan de communication opérationnel assurant la visibilité des actions de développement de statistiques culturelles.

Par ailleurs, il serait bien de faire un focus sur les acteurs de mise en œuvre. Au nombre de ceux-ci on a : les structures étatiques, les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé ainsi que les organisations de la société civile.

L'Etat a la charge de produire les statistiques culturelles en prenant les dispositions qui s'imposent à travers ses structures centrales et déconcentrées. A cet effet, il lui revient notamment le rôle central de mobilisation et d'affectation des ressources humaines, financières et matérielles.

Les Collectivités territoriales héritent des compétences transférées en matière de culture. Leur rôle s'articule autour de la participation à la production des statistiques culturelles à travers la collecte et la transmission des données statistiques aux structures déconcentrées du MTCA.

Le rôle des partenaires techniques et financiers est important dans le développement du système de statistique culturelle, notamment le renforcement des capacités opérationnelles des acteurs impliqués dans la production desdites statistiques.

Quant au secteur privé et les organisations de la société civile, ils participent à la mise en œuvre des programmes d'activités. Leur apport à la production des statistiques culturelles peut être consolidé à travers la collecte et la fourniture des données statistiques fiables dans leurs domaines de compétence.

3.3.2.2. Mécanisme de financement

La stratégie de financement du plan est élaborée à partir des besoins des utilisateurs en données statistiques et déclinée en objectifs stratégiques.

L'évaluation efficiente du coût constitue l'une des étapes cruciales pour une bonne réussite de sa mise en œuvre. Ainsi, les axes stratégiques issus des résultats de la phase diagnostique (analyse SWOT) englobent les produits et les activités qui visent l'atteinte des résultats escomptés. Ce coût total indicatif est détaillé selon les différentes composantes du Plan de financement.

A cette fin, des outils et des instruments financiers spécifiques dans le domaine du renforcement des capacités en lien avec les statistiques culturelles sont disponibles à l'exemple de l'aide budgétaire, des fonds de développement des statistiques, des instruments financiers spécifiques gérés par l'UNESCO, l'UEMOA et l'UE, etc.

Bien qu'il soit élaboré et doté d'un mécanisme de financement et de suivi-évaluation, le plan d'action peut faire face à certains risques. Nous avons donc essayé d'identifier certains risques afin que ce travail réponde aux normes en matière de document stratégique défini par le guide d'élaboration des documents stratégiques conçus par la DGPD.

3.3.2.3. Analyse et gestion des risques

L'analyse du plan d'action révèle la non adhésion des organisations professionnelles partenaires et des structures privées, la faible mobilisation des ressources financières, la faible crédibilité de certaines sources de collecte, la méconnaissance des enjeux de la culture et l'instabilité institutionnelle comme des risques majeurs.

- **Non adhésion des organisations professionnelles partenaires et des structures privées**

La mise en œuvre réussie du plan recommande une synergie d'actions de la part de tous les acteurs de la culture. Les organisations professionnelles partenaires et les structures privées ont un rôle primordial à jouer dans l'atteinte des objectifs que la présente stratégie s'est fixée. La non adhésion de ces acteurs est un risque notoire qui impacte l'atteinte des résultats escomptés.

Pour l'atténuation de ce risque, des actions de sensibilisation pour une meilleure appropriation du plan de formation, de communication et de partenariat s'avèrent nécessaires.

- **Faible mobilisation des ressources**

Les ressources humaines, matérielles et financières sont indispensables à l'atteinte des objectifs du plan. La faible mobilisation des ressources financières entraîne des effets négatifs sur les résultats escomptés. Des mesures visant à disposer de ressources humaines en nombre suffisant et en qualité, des ressources matérielles, logistiques et infrastructurelles ainsi qu'à mobiliser des moyens financiers conséquents à travers la coopération bilatérale, multilatérale, constituent des solutions palliatives à ce risque.

- **Faible crédibilité de certaines sources de collecte**

L'un des effets attendus du présent plan d'action de développement des statistiques culturelles est que les nouvelles bases de données créées sur les statistiques culturelles soient plus crédibles. Pour y parvenir, les sources de collecte doivent être aussi conséquentes.

Les chances d'atteinte de cet effet tiennent à la bonne volonté de l'ensemble des acteurs à fournir les données réelles et les sources sûres de collectes des informations existantes à leur niveau.

L'appropriation de la stratégie par les différents acteurs des domaines de la culture à travers des concertations et des dialogues, l'engagement des acteurs par le biais d'un code d'éthique dans la fourniture et l'utilisation des données statistiques s'avèrent indispensables à l'atteinte des résultats attendus.

- **Méconnaissance des enjeux de la culture et instabilité institutionnelle**

La non prise en compte des données de la culture dans les productions statistiques des ministères et institutions partenaires est le signe d'une méconnaissance des enjeux de ces secteurs. Cette situation a des corollaires sur la coordination et l'organisation du système de production des statistiques culturelles et affecte négativement les résultats escomptés.

Des plaidoyers, des actions de sensibilisation et de partenariat sont importants pour l'atteinte de l'objectif fixé.

L'instabilité institutionnelle peut se caractériser dans le contexte actuel par des multiples changements à la tête du département dans un certain laps de temps. Elle peut se caractériser également par le détachement de l'un des programmes budgétaires spécifiques du département (programme culture). C'est cette dernière forme de déstabilisation qui est susceptible de compromettre la mise en œuvre intégrale du plan stratégique de développement des statistiques culturelles.

Le document fournit des informations et activités à mettre en œuvre pour un bon renforcement du système statistique culturel au MTCA.

En outre, le document rappelle des initiatives variées qui peuvent être entreprises par le MTCA pour répondre au besoin d'informations statistiques culturelles harmonisées et de qualité sur tout le territoire béninois. De plus, il met en lumière diverses initiatives qui peuvent être entreprises par le MTCA pour favoriser le développement de l'information statistique de qualité au Bénin.

En élaborant un plan organique et d'action quinquennal ainsi que le mécanisme de mise en œuvre, de suivi et évaluation, le document servira comme un outil précieux pratique pour les producteurs et utilisateurs de données statistiques culturelles y compris les professionnels, les décideurs, les institutions en charge de la planification, des projections et de la programmation qui ont une vision commune en vue d'accélérer l'harmonisation des informations statistiques à base culturelle.

CONCLUSION

En Afrique, la nécessité de disposer de statistiques de qualité comparables, reflétant les réalités africaines, produites et diffusées régulièrement, devient de plus en plus pressante. La plupart des problèmes économiques et structurels auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui auraient pu être plus facilement résolus ou réduits si l'information statistique de qualité avait été disponible, au moment opportun, pour permettre aux décideurs de formuler des politiques en toute connaissance de cause. Une étude commanditée par Action Aid, par exemple, a démontré que les contraintes relatives à l'information / désinformation avaient été l'une des causes immédiates de la famine qui a ravagé le Malawi en 2002 (Devereux 2002). Par ailleurs, un article montre comment, en Tanzanie, un système pour recueillir les données démographiques avait été utilisé en 2003 pour établir les priorités et mieux répartir les ressources en matière de santé (IDRC 2003). Un autre article souligne également comment les statistiques culturelles contribuent à la bonne gouvernance, et finalement à la stabilité et à la prospérité d'un pays. (Rapport de la Commission sur l'Afrique, 2005).

Il va donc sans dire que, les données culturelles doivent être calculées en utilisant une même méthodologie, en vue d'éviter les écarts statistiques relatifs aux subtilités et aux hypothèses dans l'estimation des indicateurs ; ce qui ne peut se faire que dans un cadre juridique.

Il convient de souligner que dans le processus de production de données statistiques dans le domaine de la culture, le Bénin comme tout pays africain doit souscrire au cadre des normes statistiques culturelles régionales, continentales voire internationales, tout en veillant à les contextualiser.

Le succès de la politique requiert surtout, que l'engagement du gouvernement en faveur de la promotion de la culture (charte culturelle adoptée en 1991) et soutenu par les dispositions de la Constitution du 11 décembre 1990 se traduise par le développement des capacités administratives nécessaires pour la mise en œuvre effective et la mobilisation de ressources financières adéquates.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCE

Nom et Prénoms	Statut professionnel
ADJIBODJOU A. Aristide	SGM du MTCA
AHO GLEGLE Renaud	Chef Cellule Suivi Evaluation
FALADE Esaïe	Chef du Service en charge de la Statistique
DOGNON E. Dorothee	Enseignant à l'UAC (Ex-Directeur Général du CNCIA-BENIN)
BALOGOUN Claude	Représentant des Artistes au CES
ATTEDE Koffi	Directeur de la BnB
ZOSSOU Serge	Manager culturel béninois
YESSOUFOU Aliou	Statisticien en service à l'INStAD (ex INSAE)

OUVRAGES

- Akogni Paul, 2015, *Pratiques sociales, rituels et événements festifs au Bénin : de la patrimonialisation au développement du territoire*, Université Nantes, thèse, Ecole doctorale : SCE (Sociétés, Cultures, Echanges), 418p.
- Akoha Philipp, 2011, *Potentialités touristiques du Benin et opportunités d'emplois*, Cotonou, Benin, 44 p.
- Bernié-Boissard Cathérine, Chastagner Coignières, Crozat Delphine, Fournier Levignac-Sarloveze, 2012, *Patrimoine et valorisation des territoires*, L'Harmattan, 217p.
- Conseil national de la statistique, 2009, *Elaboration du schéma directeur de la statistique 2010-2015 : diagnostic du système statistique national*, BURKINA FASO, 64p.
- Dictionnaire Larousse, 2010, Edition Larousse, Paris, 1812 p.
- Dossina Yéo et Adou Jean-Yves, 2008, « Harmonisation statistique et intégration africaine », *the African Statistical Journal*, Volume 6, 33p.
- Duru-bellat Marie et Van Zanten Agnès, 2002, *Sociologie de l'école*, Armand Colin/Paris, 187p
- Duvelle Charles, 2010, *Aux sources des musiques du monde : musiques de tradition orale*, UNESCO, Paris, 187p.
- ICCROM, 2009, *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientation pour les*
INSAE, 2016, *Cahier des villages et quartiers de ville du département des collines* (RGPH-4, 2013), 30p.
- Institut de Statistique de l'UNESCO, 2009, *Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles 2009*, Montréal (Québec), 99p.

-
- Institut National de la Statistique, 2007, *Stratégie nationale de développement de la statistique*, Madagascar, 117p.
 - Intégration des statistiques sectorielles en Afrique, 2007, *Guide de planification d'un Système Statistique National intégré*, Département des statistiques, 105p. UNESCO, (2007), *Raconte-moi le patrimoine vivant*, Paris, NANEditions, 77p.
 - Máté Kombucha, 2009, *Politiques culturelles en Afrique : Recueil de documents de référence*, Acerca, Madrid, 370p.
 - MPD, 2018, *Plan National du Développement du Bénin 2018-2025*, 300p.
 - N'DA Paul, 2015, *Redcherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel et son article*, l'Harmattan, Paris, 286p.
 - *pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, 84 p.
 - Ping Jean, Jannah Abdoulie, Kaberuka Donald, 2010, *Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique* (SHaSA), France, 136p.
 - Rakotomalala Andry et Randrianarison Jean-Gabriel, 200, « Etude sur la coordination statistique à Madagascar ». DAP1/PNUD, 67p.
 - Segbenou Cosme, 2010, *Potentialités Touristique et Développement local dans la Commune de KPOMASSE*, Mémoire de maitrise en géographie, UAC, Abomey Calavi, Benin, 83 p.
 - Thiébault Stéphanie, 2010, *Archéologie environnementale de la France*, La Découverte, Paris, 328 p.
 - Trabelsi Sarah, 2016, *Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des O.N.G.*, ÉCOLE DOCTORALE SOCIÉTÉS, Humanités, Arts Et Lettres, UFR de lettres, arts et sciences humaines, Thèse de doctorat, 309p.

ARTICLES, Documents de référence, chartes et conventions

- DDT, 2009, « Annuaire des statistiques du tourisme au Bénin », volume IV, 95 p.
 - Les cahiers du CBRST, 2014, « Société, environnement, développement, Revue scientifique », N°005, Bénin, 26p.
 - Négri Vincent, 2001, « La création du droit du patrimoine culturel en Afrique ». www.instat.mg
 - OMT, 2003, « Développement durable de l'écotourisme : recueil de bonnes pratiques dans les PME », 55 p.
 - OMT, 2008, « Etude du tourisme à l'horizon 2020 », 81p
 - OMT, 2013, « Tourisme et réduction de la pauvreté ; recommandation pour l'action », Rapport, 56 p.
-

-
- ONU, 2004, « Sous-comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme », première session, Bangkok, 107p.
 - PNUD, OMT, 2009, « Actualisation de la politique nationale du tourisme, Termes de références », 4 p. www.cultura.gov.br/site/categoria/politicas/economia-da-cultura/
 - Politique Nationale de la Culture 2013-2025, 2013, Bénin. www.gouv.bj
 - Service de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle, (2017), « Annuaire des statistiques culturelles », Côte d'Ivoire, 42p.
 - Tessy, Ramos, 2011, « Promotion de la lecture dans la circonscription scolaire de Jéricho à Cotonou : Biblio-Bénin dans ses plus beaux jours ». Infodoc, numéro spécial janv-mars 2011, 32p.
 - Bénin : Constitution du 11 décembre 1990 : préambule. www.gouv.bj
 - LOI N°91-006 du 25 février 1991 portant charte culturelle en République du Bénin, source : J.O, n°7 du 1^{er} avril 1991, MCC, 1991 : 10.

Au plan international :

- L'Accord de Florence sur l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, 1950 et du Protocole annexe de Nairobi, 1976 ; www.paris21.org/(consulté le 20 décembre 2021)
 - La Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles Mexico city, 26 juillet - 6 août 1982 ; www.unesco.org(consulté le 20 décembre 2021)
 - La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, 1972 ; (déjà ratifiée par le Bénin) ; www.gouv.bj(consulté le 20 décembre 2021)
 - La Convention internationale sur la protection des droits des artistes-interprètes, des producteurs d'enregistrements sonores et des organismes de radiodiffusion (Convention de Rome, 1961) ; www.uis.unesco.org(consulté le 20 décembre 2021)
 - La Convention sur l'importation, l'exportation et le transfert illicite des biens culturels, 1970 ; www.gouv.bj(consulté le 20 décembre 2021)
 - La Convention sur la protection des biens culturels en cas de conflit armé, 1954 et de ses protocoles de 1954 et de 1999 ; www.paris21.org/(consulté le 20 décembre 2021)
 - La Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, 2001; www.uis.unesco.org(consulté le 20 décembre 2021)
 - La Convention sur la protection du patrimoine immatériel, 2003 ; www.gouv.bj (consulté le 20 décembre 2021)
-

-
- La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, 2005, (déjà ratifiée par le Bénin). www.gouv.bj (consulté le 20 décembre 2021)
 - La Convention Universelle sur le Droit d'Auteur, 1952 ; www.uis.unesco.org (consulté le 20 décembre 2021)
 - La Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles (Conférence mondiale sur les politiques culturelles, MONDIACULT, 1982) ;
La Déclaration des principes de la coopération internationale, 1966 ; www.unesco.org (consulté le 20 décembre 2021)
 - La Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, 2001; www.unesco.org (consulté le 20 décembre 2021)
 - La Déclaration universelle des Droits de l'Homme, 1948 ;
 - Le Plan d'action de Stockholm sur les politiques culturelles pour le développement, 1998; www.africa-union.org(consulté le 20 décembre 2021)

Au plan régional et sous régional : www.unesco.org (consulté le 18 juillet 2021)

Les travaux et orientations concernant la culture, élaborés par les organismes tels que l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Africaine (UA), notamment :

- *L'Accord culturel cadre* pour la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, 1987) ;
- La Déclaration de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique, (AFRICACULT, UNESCO/OUA, 1975) ;
- La Déclaration des politiques linguistiques en Afrique (Harare, 1997) ;
- L'Accord portant révision de l'accord de Bangui du 02 mars 1977 instituant une Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle, 1999.

L'Accord de Cotonou 2000 (EU- ACP) : www.c-n-a.org (consulté le 28 octobre 2021)

- Déclaration et plan d'action de Cotonou (OIF, Cotonou, Bénin, 15 juin 2001) ;
 - La Charte pour la Renaissance Culturelle de l'Afrique (Khartoum, 2006) ;
 - La Déclaration de Dakar sur la promotion des cultures et des industries culturelles ACP, ACP/83/006/03 (2003) ;
 - Le Plan d'action de Dakar pour la promotion des cultures et des industries culturelles ACP, ACP/83/010/03 (2003) ;
 - Le Plan d'action sur les industries culturelles et créatives en Afrique (Alger, 2008).
-

Au plan national : www.gouv.bj (consulté le 06 août 2021)

- La Politique culturelle et Charte culturelle de la République du Bénin, 1991 ;
- La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRP): version finale, Cotonou, Gouvernement, 2007, 117;
- La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté au Bénin (SCRP 2011-2015)
- Les Actes du Forum national sur la culture, 2007 ;
- Les Conclusions et recommandations des actes du 2e Sommet des Décideurs : Culture et Économie en Afrique au Sud du Sahara, 2010 ;
- Les études réalisées par le Comité de réflexion créé par le MCAPLN, 2009 ;
- Les grands axes d'orientation et stratégie de développement (2009- 2011) du MCAPLN;
- La constitution du 11 décembre 1990 ;
- Le Décret N° 97-168 du 07 avril 1997 portant approbation des statuts de L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) ;
- La Loi n°99-014 du 12 Avril 2000 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de la Statistique ;
- La charte culturelle et la loi 2007-20 du 23 août 2007.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE (à l'endroit des cadres du MTCA)

Dans le cadre de notre mémoire de fin de formation en Master II sur le sujet intitulé « *Les statistiques culturelles au MTCA : état des lieux et proposition d’actions stratégiques de renforcement du système statistique* », nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

Préambule :

Sexe F ☐ M ☐

Direction/Service :

Corps : Technicien Supérieur Action Culturelle ☐Administrateur Action Culturelle ☐Technicien Supérieur Statistiques ☐Technicien Supérieur de la Planification ☐Administrateurs de Projet ☐Ingénieur Planificateurs ☐

Secrétaires des Services Administratifs ☐

AUTRES

Qualité : Directeur ☐

Chef de service ☐

Chef division ☐

Collaborateur ☐

1. Qu'entendez-vous par statistiques culturelles ?

- a) Ensemble des données statistiques relatives aux huit domaines de la culture définies par l'UNESCO ☐
- b) Ensemble des données statistiques relatif à la gestion des Musées, des livres, de la musique et du cinéma ☐
- c) Autre définition

2. Quelle est l'utilité de disposer des données statistiques culturelles fiables et exhaustives ?

- a) Faciliter les prises de décision dans le domaine ☐
- b) Participer à la mise en œuvre de la politique culturelle ☐
- c) Evaluer la part de la culture au PIB d'une nation ☐

d) Il n'est pas important pour une nation de disposer de données statistiques culturelles fiables. ☐

AUTRE

3. Quels sont les structures, Directions (cadre institutionnel) chargées et impliquées dans la mise à disposition des données culturelles au Bénin ?

Structures externes au MTCA	
Conseil National de la Statistique	Oui ☐ Non ☐
INSAE	Oui ☐ Non ☐
Ministères Partenaires	Oui ☐ Non ☐
	si Oui, les citer.....
Collectivités territoriales	Oui ☐ Non ☐
Les structures privées et associatives	Oui ☐ Non ☐
	si Oui, les citer.....
Partenaires Techniques et Financiers	Oui ☐ Non ☐
	si Oui, les citer.....
Structures internes au MTCA	
Directions centrales	
Directions Techniques	
Directions Départementales	
Structures sous tutelles	
Agences	

4. Quels sont les instruments juridiques qui régissent les statistiques culturelles au Bénin ?

Instruments juridiques internationaux Charte africaine de la statistique	Oui ☐ Non ☐ si Oui préciser l'année de ratification
Instruments juridiques nationaux Constitution Nationale Textes généraux (textes juridiques à champ élargi ou de textes spécifiques à d'autres secteurs dont certaines dispositions ou la mise en œuvre impactent les statistiques culturelles et touristiques) Textes spécifiques (principales lois et textes réglementaires qui orientent et encadrent les statistiques dans les domaines de la culture)	Oui ☐ Non ☐ si Oui préciser l'article 1- 2- 3- 1- 2- 3- 4-

5. Quel est le mécanisme de production et de diffusion des données culturelles au MTCA ?

- a) Collecte via fiche d'enquête ☐
 - b) Collecte via application mobile ☐
 - c) Traitement via EXCEL ☐
 - d) Traitement via une application de gestion de base de données spécifique ☐
-

e) Diffusion via l'annuaire statistique ☐

f) Diffusion via la plateforme de l'UNESCO ☐

AUTRE

6. S'agissant de la diffusion via la plateforme de l'UNESCO, mis à part le tourisme tous les autres domaines de la culture sont-ils renseignés ?

Oui ☐ Non ☐

Si non qu'est ce qui explique cette difficulté ? ☐

- Manque de moyens humaines ? ☐

- Manque de moyens matériels ? ☐

- Insuffisance des ressources financières pour la production des statistiques ? ☐

- Mauvaise coordination et organisation du système de production statistique ? ☐

7. Par quel moyen le MTCA facilite les adhésions et le renforcement des compétences des acteurs privés et associatifs en matière de production statistique ?.....

.....

.....

quelles appréciations faites-vous du système de production des statistiques au MTCA ?

TRES BON ☐

BON ☐

NECESSITE UN RENFORCEMENT ☐

8. En termes de renforcement du système statistique au MTCA quels sont les actions stratégiques qui peuvent être menées ?

a) réalisation d'un état des lieux ☐ ☐

b) modernisation de la production, de la diffusion et de l'archivage des statistiques culturelles

c) renforcement des capacités humaines, matérielles et financière ☐

d) amélioration de la coordination et de l'organisation du système de production statistique culturelle ☐

AUTRE

9. Quels sont les solutions pour un renforcement effectif du système de production des données statistiques ?

a) le recrutement de statisticien et d'administrateur culturels

b) l'élaboration d'un cadre logique de développement culturel

c) élaboration d'un plan d'action quinquennal pour le développement des statistiques culturelles.

Merci pour votre collaboration

GUIDE D'ENTRETIEN

(À l'endroit des autorités politiques placées aux plans stratégiques au MTCA)

I. SITUATION DES STATISTIQUES DU MTCA

- Définition de la statistique culturelle
- Importance de la statistique pour le ministère de la culture
- Manuel de procédure
- Bilan des actions antérieures du système statistique du ministère
- Forces, faiblesses, opportunités et menaces liées au développement des statistiques
- Défis majeurs de développement des statistiques culturelles

II. LES ELEMENTS DE LA STRATEGIE

- Les fondements
- La vision
- Les principes directeurs
- Les orientations stratégiques
- Financement de la stratégie

III. STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE ET MECANISME DE SUIVI ET ÉVALUATION DE LA STRATEGIE DISPOSITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Les instruments de mise en œuvre
- Les acteurs de mise en œuvre
- Le dispositif de mise en œuvre
- Le budget et le mécanisme de financement

IV. RECOMMANDATIONS OU SUGGESTIONS

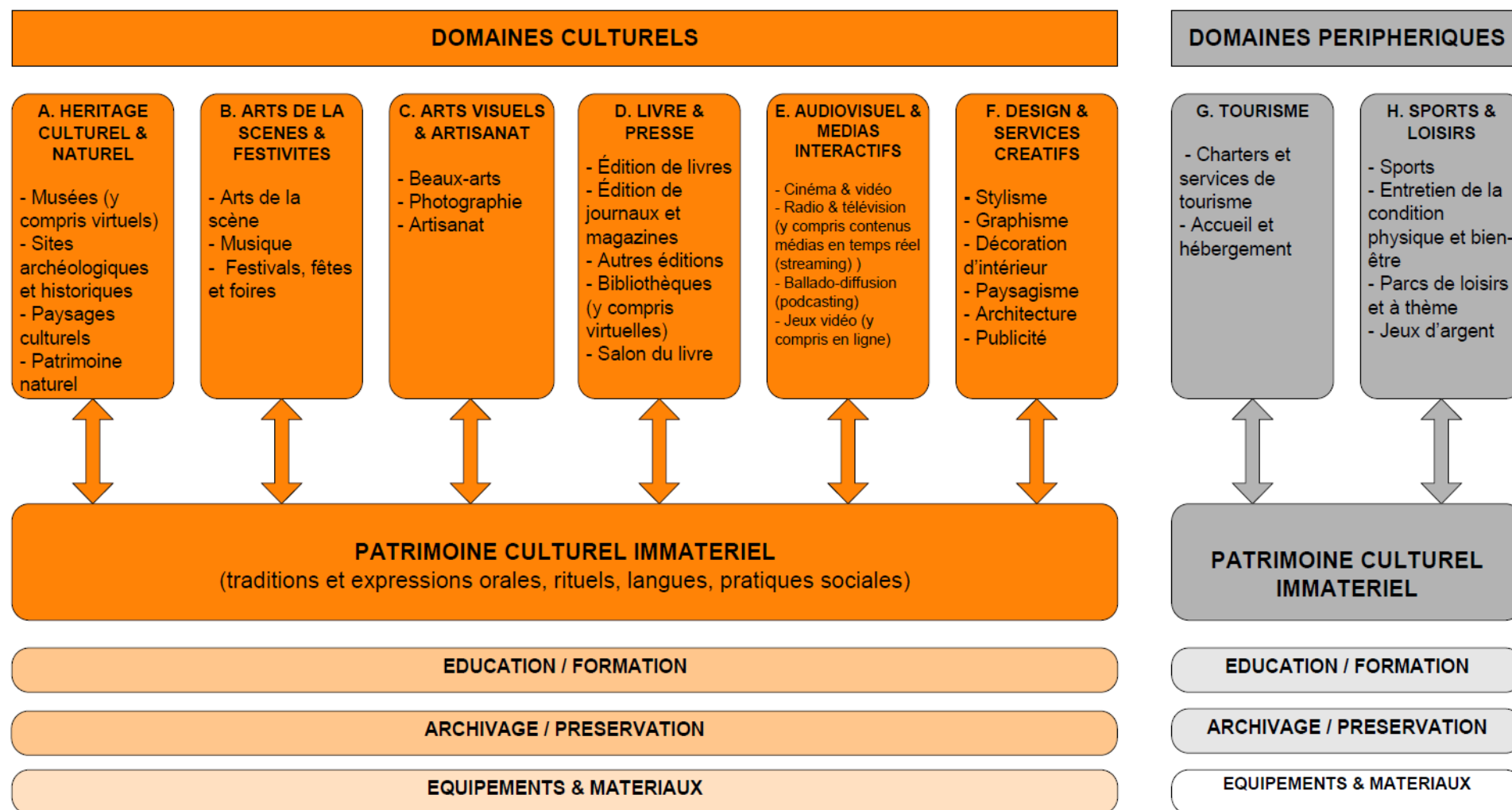


Figure 10 : Domaine du cadre pour les statistiques culturelles
Source : UNESCO, 2001

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	3
DEDICACE.....	4
REMERCIEMENTS	5
LISTE DES FIGURES	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	8
RESUME.....	9
ABSTRACT	10
INTRODUCTION.....	11
Chapitre I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE.....	14
1.1. Cadre théorique	14
1.1.1. Justification du choix du sujet.....	14
1.1.2. Revue de littérature	14
1.1.2.1. Etat de la question	15
1.1.2.2. Approche définitionnelle.....	17
1.1.3. Problématique du sujet, objectifs, et hypothèses de la recherche	20
1.1.3.1. Hypothèses de recherche	23
1.1.3.2. Objectif général	24
1.1.3.3. Objectifs spécifiques	24
1.2. Cadre institutionnel	24
1.2.1. Présentation de la structure d'accueil pour le stage	24
1.2.2. Structure organisationnelle et fonctionnement de la D.P.P.....	25
1.2.3. Indication sur la période du stage, son déroulement et les tâches accomplies.....	27
1.3. Cadre méthodologique	28
1.3.1. Nature de la recherche, Population d'enquête et échantillonnage.....	28
1.3.1.1. Nature de la recherche	28
1.3.1.2. Population d'enquête.....	28
1.3.1.3. Echantillonnage	29
1.3.2. Techniques, outils et instruments d'enquête ou de recherche	30
1.3.2.1. Techniques de collecte des données.....	30
1.3.2.2. Outils de collecte des données.....	30
1.3.3. Méthode de collecte de données, analyse des résultats et Contraintes de la recherche ..	31

1.3.3.1. Méthode de collecte de données et analyse des résultats	31
1.3.3.2. Contraintes de la recherche	32
Chapitre 2 : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE ET DE.....	33
RECHERCHE	33
2.1. Dépouillement et présentation des résultats	33
2.1.1. Approches définitionnelles des statistiques culturelles et leur utilité	33
2.1.2. Cadre institutionnel, organisationnel et instruments juridiques	35
2.1.3. Mécanisme de production et de diffusion des données culturelles au MTCA.....	37
2.2. Analyse et interprétation des résultats.....	41
2.2.1. Culture comme base économique	41
2.2.2. Question des statistiques culturelles au MTCA : analyse de l'esprit statistique dans le contexte actuel.....	42
2.3. Vérification des hypothèses.....	43
2.3.1. Impact de l'état des lieux sur les statistiques culturelles.....	43
2.3.2 Impact d'actions stratégiques clés, de l'élaboration d'un cadre logique et d'un plan quinquennal sur les statistiques culturelles.	44
Chapitre 3 : PROPOSITION D' ACTIONS STRATEGIQUES DE RENFORCEMENT	45
DU SYSTEME STATISTIQUE : PROJET D'ELABORATION D'UN PLAN DE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES CULTURELLES AU MTCA	45
3.1. Proposition de solutions	46
3.2. Etat des lieux et définition des actions stratégiques pour un développement statistique au MTCA	47
3.3. Elaboration d'un cadre organique et d'un plan d'action quinquennal de la mise en œuvre des actions stratégiques.	50
3.3.1. Cadre organique	50
3.3.2. Proposition d'un plan d'action quinquennal	52
3.3.2.1. Stratégie de mise en œuvre et mécanisme de suivi et évaluation.....	63
3.3.2.2. Mécanisme de financement	64
3.3.2.3. Analyse et gestion des risques.....	64
CONCLUSION	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	68
ANNEXES	73